Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 67 No 47 SAINT-BONIFACE JEUDI 20 MARS 1980

Le "grand-père" des chorales célèbre ses 20 ans d'intrépidité

Le 28 mars prochain, la chorale des Intrépides donnera un concert symphonique tout à fait exceptionnel pour commémorer ses 20 ans d'existence, en interprétant - entre autres - le 4e mouvement de la 9e symphonie de Beethoven. "Je n'osais jamais espérer diriger un jour la 9e de Beethoven, surtout quand on pense à notre humble origine..." s'est exclamé M. Marcien Ferland, directeur musical et chef de choeur des Intrépides depuis... 20 ans.

par Bernard BOCQUEL

Marcien Ferland se souvient encore très bien de ce jour de 1960 où le frère Irénée Breton l'a appelé à La Broquerie, lui expliquant que l'on songeait à lui pour diriger un groupe de personnes volontaires pour monter un spectacle à l'occasion du congrès des instituteurs. Un groupe qui s'appellerait les Intrépides. Pourquoi; Parce qu'il s'agissait de rendre hommage à des gens assez vaillants pour venir aux répétitions.

Alors, pendant deux ans, trois personnes président aux destinées de cette chorale, qui se réunissait quatre ou cinq fois au printemps, pour répéter le spectacle prévu lors du congrès des instituteurs. Il s'agissait du président de la chorale Paul Régnier, du secrétaire-trésorier Gilbert Saint-Amant et bien entendu de Marcien Ferland. Et puis, en 1963, le groupe qui allait devenir la plus ancienne chorale laïque francophone au Manitoba, a connu une deuxième naissance.



Marcien Ferland, directeur musical et chef de choeur des Intrépides, pose devant une partie de la musicothèque dont Marius Benoit a fait don à la chorale.

À cette époque, les Intrépides ont entamé ce que Marcien Ferland appelle "une association féconde", avec le musicien par excellence de Saint-Boniface, Marius Benoit. Une collaboration étroite qui s'est poursuivie jusqu'à ce jour. Marius Benoit assurant la direction des orchestres et offrant ses services comme conseiller pour les choix musicaux. Lorsqu'il évoque Marius Benoit, Marcien Ferland tient à souligner le don que le vieux musicien de Saint-Boniface a fait voilà trois ans aux Intrépides, soit une partie de sa musicothèque, qualifiée par le chef de choeur des Intrépides de "mine d'oeuvres musicales en tous genres, allant du banal au sublime".

De véritables concerts

Donc, depuis 1963, les Intrépides peuvent se définir comme un choeur sérieux, capable d'interpréter des grandes oeuvres. Dorénavant, il ne s'agira plus simplement de se produire lors de banquets, réceptions ou autres congrès, mais bien de donner de véritables concerts. Faut-il redire que les membres de la chorale se retrouvent hebdomadairement, de septembre à mai, afin de garantir que le concert annuel, ainsi que d'autres engagements, soient de la meilleure facture possible?

Les succès, au fil des ans, n'ont pas manqué. Parmi les grandes réalisations, Marcien Ferland cite une collaboration entre les Intré-

(Suite à la page 3)

Au sommaire



Les 101 ans de Marie Jobin

Mme Marie Jobin de Saint-Claude vient récemment de fêter son cent et unième anniversaire. Mme Marie-Jeanne DELAQUIS, qui connaît bien la centenaire, a signé une série de deux articles dont nous commençons la publication cette semaine en pages 30 et 31.

Éditorial

"Messieurs les payeurs de taxes, c'est encore à votre tour". Voilà comment s'intitule l'éditorial que signe cette semaine Bernard BOCQUEL, qui souligne que le système qui prévaut pour le financement de l'éducation au Manitoba est vicié. Avant de rappeler aux commissaires d'écoles que les électeurs les attendent à l'automne.

Une banque pas comme les autres

La Banque fédérale de développement n'est pas une banque conventionnelle. On entend assez régulièrement parler de cette institution créée par le gouvernement fédéral, et pourtant des mythes à la vie dure continuent d'exister autour de l'une des plus vieilles banques de développement du monde.



Services médicaux sur la sellette

À Notre-Dame-de-Lourdes, il se trouve des gens qui pensent que l'hôpital du village pourrait fermer et qu'il existe assez de travail pour deux médecins. Tout le monde, toutefois, ne partage pas ces points de vue. Ce qui est en jeu? La stabilité des services médicaux. Voir notre reportage en pages intérieures.

Éditorial

Messieurs les payeurs de taxes, c'est encore à votre tour

Sans grande publicité, les commissions scolaires approuvent, les unes après les autres, leur budget préliminaire pour l'année 1980. Bien sûr, il se trouve toujours des empêcheurs de tourner en rond. Comme par exemple les 1,800 personnes qui n'ont pas prisé la décision de la division scolaire de Winnipeg de rayer 110 professeurs de sa liste d'enseignants. Résultat des protestations: 60 postes d'enseignants sont suprimés et les taxes vont quand même augmenter.

Pourquoi? Parce que le système qui prévaut pour le financement de l'éducation au Manitoba est vicié.

●

L'affaire s'explique simplement. Lorsque le gouvernement provincial décide en 1967 de mettre sur pied des divisions scolaires plus importantes, il trouve un moyen imparable pour rallier à son idée les plus récalcitrants. Il offre ni plus ni moins d'absorber 80 pour cent du budget général de la division scolaire. C'est le début du "Foundation Program", auquel s'est ajouté, avec l'accession au pouvoir des néo-démocrates, le fameux "Property Tax Credit". Fort bien.

Seulement voilà, au fil des vissicitudes et des ans, la part du gouvernement provincial a lentement, mais sûrement, diminué. Ainsi de 80 pour cent en 1967, on passe à 77 pour cent en 1977 pour en arriver à 70 pour cent en 1980. Conclusion: les commissions scolaires sont obligées d'accentuer la pression fiscale sur les résidants de la division. Car les commissaires auront beau couper des professeurs, des programmes, espérer moins d'élèves, la part consentie par le gouvernement provincial est trop faible pour éviter ces redoutées augmentations de taxes au niveau local.

Voici quelques chiffres, toujours arrondis, pour étayer cette réalité. En 1977, la division scolaire de la Rouge présentait un budget de $2,683,000 et de $3,272,000 en 1980 (budget préliminaire). L'augmentation de $590,000 est comblée, après examen des chiffres, de la manière suivante: 40 pour cent par la province et 60 pour cent par les contribuables de la Rouge.

Une situation similaire se présente dans la Montagne. Avec la différence que l'augmentation, de 1977 à 1980, est financée à 71 pour cent par le contribuable et à 29 pour cent par le gouvernement provincial.

De plus en plus, il apparaît clairement que la charge financière des coûts de l'éducation repose sur les épaules des propriétaires. À cet égard, on peut signaler aux résidants de la division scolaire de la Seine que leur tour viendra lorsque de braves gens décideront de ne plus construire de nouvelles résidences dans cette division.

●

Alors maintenant, il ne reste plus qu'à poser les questions qui s'imposent. Le gouvernement provincial croit-il dans l'universalité de l'éducation? Dans l'affirmative, comment expliquer qu'il participe de moins en moins au coût de l'éducation? Car s'il permet que le fardeau fiscal revienne de plus en plus aux commissions scolaires, il serait bon de rappeler qu'il existe des divisions riches et des divisions pauvres. Ce n'est pas tous les jours qu'un nouveau centre d'achat ou une entreprise vient s'installer dans la Rouge ou la Montagne.

Faut-il donc croire que le gouvernement accepte délibérément que les divisions "pauvres" ne peuvent pas garantir la même qualité d'enseignement, de commodités en tous genres, que les divisions "riches"? S'il ne coûte pas plus cher de se faire soigner à Somerset ou à Sainte-Anne, pourquoi le même principe ne devrait-il pas s'appliquer à l'éducation?

●

Pourtant, le gouvernement n'est pas seul en cause. Lors de la réunion de la "Manitoba Association of School Trustees" en fin de semaine dernière, la question financière n'a pas été évoquée avec l'éclat qu'elle aurait mérité. Si les commissaires ont le sentiment que leurs électeurs et les enfants de leurs électeur-payeurs de taxes sont perdants, pourquoi ne pas le crier haut et fort? Après tout, les commissaires ont été élus pour préserver les intérêts des résidants de leur division scolaire et assurer une éducation adéquate aux élèves.

Il semble impossible de concevoir que les commissaires d'écoles soient favorables au transfert accentué de la responsabilité financière vers les divisions scolaires, avec toutes les iniquités que cela entraîne. Mieux. Les commissaires ne devraient-ils pas plutôt exiger que la totalité des coûts soient assurés par le gouvernement? Ils éviteraient ainsi de servir de boucs-émissaires et nul doute que leur pouvoir ne serait guère diminué.

Quoi qu'il en soit, ceux qui acceptent (volontairement?) que des injustices se perpètrent devraient être aussi coupables que leurs instigateurs.

Au fait, des élections sont prévues à l'automne. Il paraît qu'un bon politicien prévoit au moins six mois à l'avance...

Bernard BOCQUEL

Lettres à LA LIBERTÉ

Savoir apprécier le bénévolat

Monsieur le rédacteur,

Il nous arrive trop souvent de prendre le travail bénévole pour acquis. Au lieu d'apprécier et de remercier nos bénévoles, on a tendance à en abuser. C'est pourquoi je voudrais prendre l'occasion de remercier et de souligner le travail bénévole extraordinaire de la maîtrise guide de Saint-Boniface.

Lors d'un cantonnement à La Broquerie, les 7, 8 et 9 mars, les cheftaines m'ont démontré leur capacité de planifier et d'exécuter un programme de cantonnement. Tout s'est très bien déroulé et les cheftaines ont su très bien se débrouiller durant leur séjour, surtout que c'était leur première expérience de ce genre.

Elles avaient un groupe de quatorze filles qui ont su très bien se réjouir avec un feu de camp, une excursion de ski de fond et une belle chasse au trésor. Les filles ont démontré leur joie, souvent avec bien des remerciements, et par leur bonne humeur durant et après le cantonnement.

Je voudrais aussi remercier les paroissiens et surtout le curé de La Broquerie pour leur support et entraide durant le cantonnement. Je tiens à souligner que le cri de "Notre-Dame-Victoire", poussé par les filles à la fin de la messe, était pour les remercier sincèrement.

Finalement, je voudrais remercier les cheftaines et les filles pour m'avoir invitée à assister à leur cantonnement. Je me suis très bien amusée, et j'étais fière d'être capable de leur donner un coup de main.

Bon courage et bonne chance dans vos futurs projets.

Sincèrement vôtre,

Marie H. Moquin
Commissaire de la branche guide
Diocèse de Saint-Boniface
Saint-Boniface, Manitoba
le 12 mars 1980

Félicitations à la famille Laroche

Sincères félicitations à la famille Étienne Laroche qui nous a donné un si beau concert le 29 février dernier au Centre culturel franco-manitobain.

Ce spectacle était donné pour honorer leur mère Madeleine pour son succès dans son livre "Les Va-Nu-Pieds" qui apparaîtra sous peu sur le marché.

Cette soirée a été formidable! Les paroles me manquent pour exprimer mon admiration pour une famille des nôtres, donnée de rares talents qu'ils ont su cultiver et mettre à exécution avec tant de capacité et de fraîcheur!

Que d'heures passées à composer et à exécuter ce concert où chacun des membres à su faire valoir ses talents avec une si charmante simplicité.

Une admiratrice,

Lucie Le Bras
Saint-Boniface, Manitoba
le 4 mars 1980

Lettres à LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à LA LIBERTÉ" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: André-Yves ROMPRÉ

Journaliste: Bernard BOCQUEL

Collaborateur: Raymond HÉBERT

Publicité: Léo GROUETTE

Composition typographique: Arlette Lachiver

Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON

Montage: Gia-Yen Tran

Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Les Intrépides fêtent leur 20 ans

(Suite de la une)

pides et le Cercle Molière pour réussir en 1972 et 74. "La Pastorale de Noël" de Reynaldo Hahn, où la chorale assurait la partie musicale et le Cercle le côté théâtre. Il évoque aussi la "Cantate pour une joie" chantée en 1974 dans le cadre du Festival de la musique de Radio-Canada. Et puis aussi l'interprétation de son oeuvre principale, "La basilique de Saint-Boniface", le 21 novembre 1977 à Saint-Boniface.

Il va sans dire, des succès, cela se fête. "C'est dans ces réunions d'amis où l'on fête les réussites que se créent les liens d'amitié qui font qu'une chorale puisse durer" pense Marcien Ferland, qui ajoute: "J'ai toujours défini la chorale comme un groupe d'amis qui aime se rencontrer pour chanter. L'autre raison d'être de la chorale est de créer du beau par le truchement de la voix".

Autant de raisons sans doute qui font que depuis une bonne dizaine d'années, les effectifs des Intrépides sont plutôt stables; alors que durant les premières années de son existence, le groupe se renouvelait à raison d'un roulement annuel de 25 pour cent. Toutefois, Marcien Ferland est obligé de noter que "l'assiduité aux répétitions est en baisse depuis deux ou trois ans".

Mélo-Mani

Mais il reste au directeur musical d'autres motifs de satisfaction. Ainsi "il n'y a pas de gros problèmes de relève. Quelques petits problèmes du côté des basses et des altos, mais finalement pas de vrais soucis". Des soucis pourraient exister à l'heure actuelle si les Intrépides n'avaient pas fondé, en 1970, une fédération des chorales francophones au Manitoba que l'"on a baptisé Mélo-Mani. Le mandat de cet organisation est de promouvoir le chant choral dans la province. Une précision certainement importante si l'on sait que dans l'esprit de beaucoup, Mélo-Mani est une chorale.

Parmi les réalisations plus récentes des Intrépides, on trouve la chorale des jeunes Intrépides, fréquentée présentement par quelque 80 membres et qui est ouverte à tout enfant qui parle le français et qui chante bien. Au demeurant, les jeunes Intrépides figurent aussi au programme du concert symphonique du 28 mars en la salle du Centenaire. Les Intrépides poursuivront à cette occasion leur récente "association" avec l'orchestre symphonique de Winnipeg qui fourni occasionnellement une aide technique et administrative.

Vraisemblablement, - l'expérience l'a démontré - le concert symphonique qui marquera les 20 années d'existence du "grand père" des chorales, se soldera par un déficit financier. Mais là n'est pas l'important. L'important est que les 75 membres que comprend cette année la chorale des Intrépides se sentent capables d'interpréter le 4e mouvement de la 9e symphonie de Beethoven, le plus grand chef d'oeuvre musical. Un moment auquel Marcien Ferland et bien d'autres Intrépides n'ont longtemps pas osé rêver...



Du côté des dames, de gauche à droite: Michelle Bourgeois, Germaine Marion, Jane Casey, Marcelle Combot, Denis Beaudoin, Irène Lachance, Alberte Patenaude, Henriette Lamoureux et Colette Durand.



Ici on retrouve (de gauche à droite): Ludgé Jubinville, Joseph Tétreault, Paul Freynet, René Toupin, Alphonse Fournier, Gaston Brémault et Aurèle Desaulniers.

Une solide réputation

En 20 années, les Intrépides ont eu la possibilité d'asseoir leur réputation. Et pour cause, puisqu'ils ont chanté au cours de leur existence dans la plupart des villages francophones. Sur les quelque 55 membres que comprend la chorale les années où l'on ne fête pas de jubilé, nombreux sont ceux qui ne viennent pas de Saint-Boniface. De fait, des membres habitent des villages parfois assez éloignés, comme Saint-Pierre, Sainte-Agathe, Sainte-Anne, La Broquerie. Mais la palme de l'intrépidité revient sans nul doute à M. Ludger Jubinville, qui réside à Saint-Georges.

Quant à la palme de la longévité, il faut naturellement la décerner à Marcien Ferland, mais aussi à Monique Hébert (20 ans d'intrépidité) et Germaine Marion (19 ans d'intrépidité). Les Intrépides sont subventionnés par le Secrétariat d'Etat depuis 1970. Ils se trouvent en bonne situation financière.

L'exécutif se présente actuellement comme suit: Roger Druwé (président); Denis Beaudoin (vice-président); Michelle Bourgeois (secrétaire); Jacqueline Rocan (trésorière); Thérèse Lavoie et Monique Hébert (conseillères).



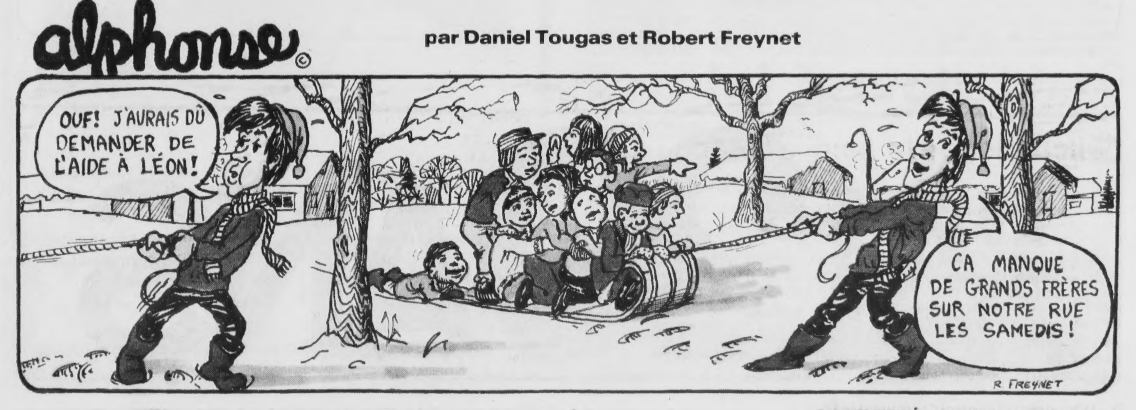
Les Intrépides en 1960

Voici la première photo des Intrépides de la première heure. On reconnaît, de gauche à droite, dans la première rangée: Colette Garand, Astride Deremiens, Lorraine Beaudette, Marcien Ferland, Monique Côté, Juliette Champagne, Rita Girouard. Deuxième rangée: Alma Dion, Louise Lord, Yvette Aimé, Lorraine Tétreault, Paulette Ruest, Hélène Breton, Marguerite Régnier, Irène Garand, Joceline Gosselin, Rose Rey.

Troisième rangée: Laurent Lamontagne, Yves Legal, Alphonse Tétreault, Jean Guiboche, Jean-Marie Arcand, Raymond Le Néal, Marie-Thérèse Joyal, Antoine Gaborieau. Quatrième rangée: Pierre Bosc, Jean Bosc, Fernand Marion, Joseph Desrosiers, Irenée Breton, Gilbert Saint-Amant, Marcel Lancelot, Lucien Laroche et Emile Dupas.

alphonse©

par Daniel Tougas et Robert Freynet



La chronique de Raymond HÉBERT

À la découverte de Cuba



Notre collaborateur Raymond Hébert est allé à Cuba passer, comme il le dit lui-même, de vraies vacances. Il nous livre ici ses multiples impressions et observations du régime castriste...

Des vacances d'abord, en plein milieu de l'hiver manitobain, en famille. Une **vraie** vacance cette fois, deux semaines sans aucun souci, repas-logement fournis, rien qu'à s'asseoir sur la grève, dormir, lire. Même les arrière-pensées du retour sont plaisantes, cette fois: aucun des tracas de fonctionnaire que je traînais avec moi dans mes vacances d'autrefois, seulement les pensées plaisantes de nouvelles occasions qui se présentent, de nouvelles tâches à entreprendre, toutes choisies, aucune imposée par devoir, par le souci de responsabilité inhérente au "poste".

Dépaysement, aussi. Car c'est la première fois que je visite un pays où la langue m'est étrangère, que je ressens la frustration profonde du voyageur qui ne peut pas communiquer avec ses semblables d'ailleurs. On apprend vite les mots essentiels: s'il-vous-plait, merci, bière ("cerveza", au cas où vous soyez un jour dans le même pétrin), mais pour le reste... rien.

Et graduellement, après la torpeur des premiers jours causée à la fois par un soleil impitoyable et la fatigue accumulée, la curiosité reprend le dessus. Ce sont les excursions qui commencent: les caves de Bellamar, où l'on peut admirer, au naturel, un véritable jardin de stalagmites et de stalagtites. On a l'impression de s'enfouir au fond de la terre, même si on n'est qu'à 75 pieds de la surface. Un sentiment d'étouffement nous saisit par moments, provoqué sans doute par la réduction d'oxygène dans la caverne et par l'obscurité totale qui se crée lorsque le guide éteint momentanément toutes les lumières.

Un village du 16e

Guama, un village indien du 16e siècle, recréé en 1961 après la révolution cubaine, centre touristique unique à cause de son emplacement au fond d'un "lagoon", comme ils disent, une lagune qui n'en est pas vraiment une puisqu'elle est faite d'eau fraîche. Les puristes parleraient plutôt d'un lac. Une étendue d'eau immense, il est vrai, et entourée d'une espèce de digue. Tout près, la mer, la baie des Cochons. (Les Kennedy s'en souviennent).

Mais il faut aller plus loin. Les "Turismos" nous transportent bien où on veut, dans un confort climatisé et avec des guides heureux de déverser des multitudes de renseignements divers sur le climat et le paysage cubains... mais on veut connaître plus intimement ce peuple si sympathique, ces serveuses qui nous gagnent le premier jour par leur sourire authentique, par leur désir de plaire, et, tranquillement, par l'affection réelle qui se développe chez elles pour nous, et surtout pour nos enfants. Mon fils ce soir a pleuré parce qu'il s'est rendu compte, tout à coup, qu'il ne les reverra plus.

Nous nous balladons. Car, contrairement à nos attentes, on peut circuler librement à Cuba; la seule barrière est linguistique. Le "guide" n'est pas obligatoire; on peut le laisser dans son Turismo climatisé. Ce faisant, nous découvrons la population du village où nous demeurons. Varadero, centre de villégiature depuis toujours à cause de sa grève magnifique, longue de 20 kilomètres, abrite 12,000 habitants. Vers la fin, je sens que je les connais un peu, je connais leurs habitudes, je les vois dans l'autobus public, je suis tenté de les inviter à prendre un verre avec moi... mais à quoi bon, si je ne puis même pas formuler l'invitation?

Les impressions et les questions

Et le régime Castro, me demanderez-vous, quels sont ses effets? Impossible pour un simple touriste de répondre. Mais il reste des impressions, et des questions:

1) Le pays est pauvre. Il faut sortir de notre milieu le plus riche de la terre, pour comprendre un peu ce qu'une pauvreté généralisée peut vouloir dire. Cette pauvreté est visible partout, le long des autoroutes tout comme dans les villes et les villages. De là, une admiration qui se développe malgré nous pour ces immenses vergers, cultivés en grande partie par des étudiants regroupés dans quelque 135 écoles, 500 étudiants par école, chacun travaillant dans le verger trois heures le matin et étudiant quatre heures l'après-midi. Il faut produire tout en étudiant; il faut payer ses études, même au secondaire. Sterling Lyon pourrait en apprendre de Fidel Castro dans ce domaine.

Il faut admirer aussi les gains énormes dans le domaine des services sociaux, notamment la santé et les garderies, tout en déplorant le militarisme évident du gouvernement (les coups de canons troublent parfois notre repos paisible à la plage). Ce militarisme est sans doute compréhensible lorsqu'on pense que les États-Unis ne sont qu'à 90 milles, qu'ils ont déjà appuyé activement des tentatives d'invasion, et que des centaines de milliers de Cubains expatriés à Miami chérissent toujours ce rêve d'invasion.

Durant tout notre séjour, les excursions en voiliers ont été annulées, et les côtes étaient patrouillées le soir. Était-ce dû à la possibilité d'une invasion imminente, bruitée "à travers les branches"? Ou d'un effort de réduction des défections cubaines par la voie de la mer? On ne le saura jamais.

2) Le régime totalitaire produit énormément, compte tenu de la pauvreté du pays, mais il étouffe aussi. Par exemple, seul l'État peut monter des affiches sur les routes publiques; nous voyons donc des multitudes d'exhortations à une plus grande production, à une plus grande éducation chez les jeunes, à une participation plus grande de la femme à la révolution cubaine.

Les gens ne les voient plus. Les commerces privés, même au niveau des détaillants, sont restreints, règlementés par on ne sait quelles lois. Cela donne l'impression qu'il n'y a aucune vie sur les rues principales, aucune circulation (à cause du nombre limité d'automobiles sur l'île), que les gens, les commerçants surtout (s'ils existent) se restreignent constamment.

Pas d'anticléricalisme seulement de l'indifférence absolue

3) On ne peut faire autrement, lorsqu'on a assisté à la messe à l'église de Ste-Elvire et vu la collection insolite de touristes et de vieilles femmes cubaines qui s'y assemblent, que de se poser la question: quel a été le rôle de l'Église lors de la révolution? On apprend que l'année avant le renversement de Batista, en 1958, celui-ci érigea une statue immense du Christ, visible de tous les coins de la Havane et de la baie. Sentant que son régime corrompu était en difficulté, essayait-il par ce geste de faire un appel ultime aux émotions et aux croyances de son peuple à travers l'Église organisée? Si tel est le cas, et si l'Église y a participé activement, elle mérite ce qu'elle récolte aujourd'hui: non pas la révolte, non pas l'anticléricalisme, seulement l'indifférence totale, absolue. Il y a une leçon là-dedans, quelque part, pour l'Église d'ici.

Ce fut tout cela, Cuba. Des vacances, le repos, le dépaysement, la découverte, une leçon politique, de nouveaux amis dans une société différente. Le désir d'y retourner.

L'actif de la caisse populaire de Saint-Boniface frise les $30 millions

Malgré des conditions économiques plutôt défavorables, la caisse populaire de Saint-Boniface a connu "un progrès impressionnant", comme l'a fait remarquer M. Gérald Dorge, le président de la caisse, aux quelque 300 membres présents le 5 mars dernier à l'occasion de la 43e assemblée annuelle.

par Bernard BOCQUEL

De fait, l'actif est passé à $27.4 millions en 1979, soit une augmentation de $4.5 millions. Cet accroissement de 20 pour cent signifie en réalité une augmentation réelle d'environ 10 pour cent si l'on tient compte du taux d'inflation.

Néanmoins la marge d'opération a marqué un rétrécissement durant l'an passé. Mais, a expliqué M. Dorge, "Avec certaines mesures correctives que les dirigeants de la caisse ont appliquées et avec un climat économique plus favorable qu'anticipé, la caisse sera, sous peu, en mesure de renflouer sa réserve générale, afin d'assurer davantage la stabilité de celle-ci". Une réserve générale qui se situe environ à $130,000 actuellement et qui, de par une nouvelle loi, devrait, après un temps déterminé, être de $600,000.

Le président a par ailleurs explicité aux membres assistant à l'assemblée annuelle les nouveaux services offerts par la caisse populaire de Saint-Boniface. Il s'agit notamment d'un nouveau compte d'épargne, baptisé "Plan 24", qui offre, depuis octobre, un calcul d'intérêt quotidien; et d'une politique de prêts bancaires adaptée à la situation économique présente.

La nouvelle formule permet au taux d'intérêt de fluctuer en fonction des hausses et des baisses du marché hypothécaire. M. Dorge a souligné que ceci "donne aux membres l'avantage de ne pas être restreints à un taux d'intérêt fixe pour un terme défini, surtout lorsqu'on considère les taux d'intérêt élevés actuels".

Il faut aussi savoir que le système "En direct", qui permettait un contrôle immédiat des états de compte des clients de la caisse n'a fonctionné que de mars à août 1979. Le service a été retiré parce que la centrale des *Credit Unions*, qui fournissait l'ordinateur nécessaire, a coupé le programme pour des motif d'ordre financier.

Trois postes étaient ouverts au conseil d'administration, pour un mandat de trois ans. Quatre personnes se sont portées candidates. Ont été élus: MM. Denis Collette, André Couture et Ronald Lécuyer. Durant l'année écoulée, 260 individus se sont joints à la caisse, portant ainsi le nombre total des membres à 7,358.



Le gagnant du téléviseur offert comme prix d'entrée à la réunion annuelle a été cette année M. Benoit Lambert (à gauche), que l'on voit en compagnie de M. Gérald Dorge, le président du conseil d'administration de la caisse.

À Lourdes: La question des services

Un vieux différend au sujet des services médicaux, que l'on croyait pourtant enterré avec la venue, au mois de septembre 1979 d'un nouveau médecin, vient de ressurgir à Notre-Dame-de-Lourdes. Le motif? Une sombre histoire de dossiers médicaux qui auraient été vérifiés par l'administrateur de l'hôpital...

par Bernard BOCQUEL

"L'affaire" éclate dans le journal *The Tribune* du 13 mars. Le docteur salarié de Lourdes, M. William MacKay, prétend que l'administrateur de l'hôpital, M. René Comte, a consulté ses dossiers médicaux, auxquels Comte ne peut avoir accès qu'en des circonstances exceptionnelles qui n'étaient pas réunies. Cinq jours plus tard, le 18 mars, le bureau de direction de l'hôpital émet un communiqué de presse dans lequel il est déclaré que l'enquête effectuée a démontré que les dossiers médicaux du docteur n'ont pas été examinés par l'administrateur.

En des circonstances normales, "l'affaire" serait vraisemblablement close maintenant. Mais voilà, quand on évoque la question des services médicaux à Notre-Dame-de-Lourdes, les passions s'enflamment.

Comme au printemps dernier lorsque le bureau de direction de l'hôpital et celui du Foyer avaient, le 20 février, passé une résolution en faveur d'un arrangement avec les deux médecins de Somerset "pour offrir une situation plus attrayante (...) que celle que nous avions à offrir durant les dernières années".

Le septième

Pourquoi une "situation plus attrayante"? Tout simplement parce que le médecin de Lourdes, à cette époque le docteur Duval, devait travailler seul, et ses obligations professionnelles étaient devenues trop contraignantes. Et c'est sans doute pour cette même raison que, depuis le départ du docteur Hubert Delaquis, voilà 12 ans, pas moins de six médecins ont défilé à Notre-Dame-de-Lourdes. M. MacKay étant le septième.

Car il est difficile de penser qu'il s'agisse d'une question financière. En effet, depuis maintenant cinq années, les docteurs à Lourdes sont salariés. Ce qui, au sud du Manitoba, constitue un cas rare, l'immense majorité des praticiens exerçant la médecine à leur propre compte. À Lourdes, le budget 1978-1979, prévu pour payer le docteur et assurer le fonctionnement de son bureau, s'élevait à $46,488. Or, la pratique du docteur n'a généré que quelque $28,000.

Face à toutes ces considérations, il est donc aisé de saisir pour quelles raisons les responsables de l'hôpital et du Foyer n'aspiraient qu'à une seule chose début 1979: stabiliser les services médicaux, quitte à ce qu'un troisième docteur s'adjoigne aux deux praticiens de Somerset, chargé plus spécifiquement de Lourdes et de son hôpital. Les directeurs concluent une entente en ce sens.

Dans le village

Mais outre qu'ils ont au départ mal informé la population de leur décision, un groupe s'est constitué à Lourdes, totalement hostile à l'idée d'un regroupement de mé-

(Suite à la page 7)

Les petites



Robert Bockstael devient secrétaire parlementaire

Le député libéral pour la circonscription fédérale de Saint-Boniface, M. Robert Bockstael, a accepté, en fin de semaine dernière, un poste de secrétaire parlementaire auprès du ministre du Transport, M. Jean-Luc Pépin. M. Bockstael, qui se trouve en ce moment à Ottawa pour des sessions d'information avec le ministre du Transport, a qualifié son poste "d'important". Le député de Saint-Boniface considère en effet que la question du transport est l'une des plus préoccupantes pour l'Ouest.

Il a par ailleurs laissé entendre que M. Pépin "a l'intention de faire une tournée dans l'Ouest le plus tôt possible". En tant que secrétaire parlementaire, M. Bockstael assistera aux réunions hebdomadaires du comité du Transport du Parlement, auxquelles le ministre ne peut être régulièrement présent.

médicaux refait surface

(Suite de la page 6)

decins à Somerset qui desservirait le village. Une pétition a circulé demandant que le futur docteur de Lourdes réside dans le village. Et après maintes discussions, cette option a eu gain de cause. Le médecin habitera donc Lourdes.

Pourtant, fondamentalement, la venue de M. MacKay n'a rien réglé. Pour une raison fort simple. Le nouveau docteur, après quatre mois de pratique à Notre-Dame-de-Lourdes doit tenir le même raisonnement que ses prédécesseurs: la tâche est humainement éprouvante. Alors il dit qu'il y a de la place pour deux médecins au village. Un avis que partage M. Josépha Le Néal, qui préside un comité dont le but est de "maintenir l'hôpital ouvert et d'obtenir un deuxième médecin aussi vite que possible".

Dans l'esprit de M. Le Néal, il ne fait aucun doute que les docteurs quittent Lourdes "à cause d'un seul homme: René Comte", qui administre le Foyer et les hôpitaux de Lourdes et de Swan Lake. M. Le Néal se dit convaincu que René Comte "voudrait tout transférer à Swan Lake, c'est-à-dire fermer l'hôpital du village. Et ça dure depuis une bonne année". Alors le comité qu'il dirige, avec l'appui, entre autres, de Roger Vermette (le secrétaire) et Robert Deroche, demande la démission de l'administrateur du Foyer et de l'hôpital "parce qu'il a trop de pouvoir".

Le cercle vicieux

Une exigence à laquelle les membres des bureaux de direction de l'hôpital et du Foyer n'ont pas à souscrire, d'autant moins que les directeurs de l'hôpital viennent de reconnaître, après enquête, René Comte non-coupable des actes qu'on lui a imputés. Quant au docteur MacKay, qui a menacé de démissionner si René Comte n'était pas mis à la porte, il a déclaré qu'il "n'avait pas encore pris de décision, mais qu'il pourrait rester". Quoi qu'il advienne du docteur, cette espèce d'épreuve de force engagée entre des résidants du village n'est pas encore terminée. Car avant de décider si Lourdes peut se permettre de garder un médecin résidant, l'expérience vient encore de prouver qu'il va falloir tirer au clair si le village et ses environs peuvent justifier la venue d'un deuxième docteur.

Si oui, alors la stabilité des services médicaux pourrait être garantie. Si non, le cercle vicieux sera à nouveau reconstitué et l'on reparlera de l'instabilité des docteurs salariés de Notre-Dame-de-Lourdes...

Avis de naissances de Saint-Lazare

SIMARD - Denis et Claudette (née Wenden) de Saint-Lazare, sont heureux de vous faire part de la naissance de leur 8e enfant: **Marie-Reine Rose.** Marie-Reine est née à l'hôpital de Russell le 23 janvier dernier et pesait 8 livres 2 onces à sa naissance.

MULAIRE - Denis et Gail (née Effler) de Saint-Lazare, sont heureux de vous faire part de la naissance de leur aînée: **Anathale-Lee Marie.** Anathale-Lee qui pesait 7 livres 12 onces à sa naissance voyait le jour mercredi 5 mars à l'hôpital général de Brandon.

nouvelles

Une pétition anglophone contre le secondaire d'Île-des-Chênes

Elle circulait depuis quelques temps. Lundi dernier elle atterri sur les bureaux de la commission scolaire de la Rivière Seine. Il s'agit d'une pétition qui a recueilli 410 signatures de personnes, en grande majorité anglophones qui s'opposent à la construction d'un secondaire français à Île-des-Chênes. Raisons classiques invoquées: projet trop coûteux, les taxes sont trop hautes. Les signataires de la pétition vont même jusqu'à préférer que les élèves aillent au secondaire de Lorette. Quant aux 77 étudiants de la Seine qui suivent leur cours en français au Collège secondaire de Saint-Boniface, faut-il seulement préciser qu'ils n'en n'ont cure.

Pour sa part, la commission scolaire reste sur ses positions et a décidé d'envoyer un complément d'information sur la question du secondaire français aux représentants de la pétition.

Le printemps au Fort Whyte

Avec l'arrivée prochaine du printemps, le "Fort Whyte Nature Centre", situé au 2505 boulevard McGillivray à Winnipeg, ouvre ses portes du jeudi au dimanche, de midi à 18h00. Des visites sont organisées pour les groupes qui s'intéressent à la nature lorsqu'elle s'éveille au printemps. Pour tout renseignement, téléphonez au 895-7001.

AVIS
AUX DETENTEURS DE BAUX DANS LES PARCS NATIONAUX

Les taux des baux de location de la plupart des terrains situés dans les parcs nationaux du mont Riding, de Prince Albert, de Banff, de Jasper, des lacs Waterton et du parc national Yoho seront haussés à compter du 1er avril 1980, tel qu'indiqué dans les conditions des baux.

Des avis ont été expédiés par courrier recommandé à la dernière adresse connue des locataires dont les baux sont renouvelables, le 1er avril 1980.

Toute demande d'information au sujet de ces avis devrait être adressée au:

Parc national du mont Riding
Wasagaming, Manitoba
R0J 2H0
Tél: (204) 848-2811

Parc national de Prince Albert
Waskesiu, Saskatchewan
S0J 2Y0
Tél: (306) 663-5322

Parcs Canada
Chef, Service de l'immobilier
Winnipeg, Manitoba
R3C 1G1
Tél: (204) 949-3115

Parcs Canada / Parks Canada

$500.00

***LE FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE** a octroyé au Centre de ressources une subvention pour la rédaction de courts dossiers sur les auteurs francophones de l'Ouest canadien et des Territoires du Nord-Ouest.*

BUT DU PROJET

Faire connaître et apprécier nos auteurs par les étudiants et la communauté en général.

TRAVAIL IMPLIQUÉ

Recherche et rédaction des dossiers pour une vingtaine d'auteurs; lecture des épreuves en vue de l'impression.

DATE DE REMISE DU PROJET

15 avril 1980 (environ)

CHOIX DU CANDIDAT

Comité composé de membres du CR et du BEF

Si vous êtes intéressés par ce projet, veuillez nous faire parvenir vos idées ou appelez-nous au:
Centre de ressources éducatives françaises du Manitoba
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7
Téléphone: 233-6474





La Banque fédérale de développement

Quand éducation rime avec argent

Il existe, dans l'esprit de bien des personnes, bons nombres de confusions au sujet de la Banque fédérale de développement (B.F.D.). D'une part du fait que cette banque n'est pas vraiment une banque comme les autres; et d'autre part, parce que l'adjectif "fédérale" engendre plus d'un mythe. Avis aux hommes d'affaires en puissance.

par Bernard BOCQUEL

Mise sur pied après la deuxième guerre mondiale pour développer et assister les secteurs manufacturier et industriel, la Banque fédérale de développement relève, depuis 1975, du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce. Au fil des années, la B.F.D. a établi tout un réseau de succursales à travers le pays. Sur la centaine qui parsème le Canada, trois se trouvent au Manitoba. À Winnipeg, Brandon et, depuis 1975, à Saint-Boniface.

Bien entendu, aucun problème ne se pose pour recevoir à la succursale de Saint-Boniface des services en français. Ce qui va par exemple être impossible d'obtenir, ce sont des taux d'intérêt plus bas que ceux actuellement en vigueur, voire de quelconques subventions. Attention aux idées préconçues.

"Certaines personnes s'imaginent, explique M. Jean-Jacques Ledoux, le directeur de la succursale de Saint-Boniface, que nous pouvons leur offrir des taux d'intérêt préférentiels. Non. La Banque fédérale de développement n'est pas en compétition avec d'autres banques. Elle n'est pas là pour remplacer les prêteurs conventionnels. Par contre, la B.F.D. peut assumer une plus grande flexibilité dans la forme de remboursement des prêts. Aussi, les exigences du point de vue de l'investissement peuvent être moins strictes".



M. Jean-Jacques Ledoux

Des réticences

Pour M. Ledoux, le rôle de la Banque fédérale de développement "est de remplir le vide créé par certains prêteurs, d'aider des gens désireux de se lancer dans le monde des affaires, particulièrement ceux qui résident dans des petits villages ruraux où les banques conventionnelles sont peut-être réticentes à s'aventurer".

Il faut savoir aussi que les responsables de la B.F.D. envisagent des prêts à condition que le demandeur se soit vu refuser des emprunts par au moins un prêteur, preuves à l'appui. Toujours au nom du principe que la Banque fédérale de développement n'a pas été fondée pour entrer en compétition avec d'autres banques, mais plutôt pour pallier un "vide". Aussi le but de la B.F.D. n'est pas nécessairement de faire de l'argent. Encore que les affaires n'aillent pas trop mal, puisqu'au cours de l'exercice 1979, les revenus nets se sont élevés à $19 millions.

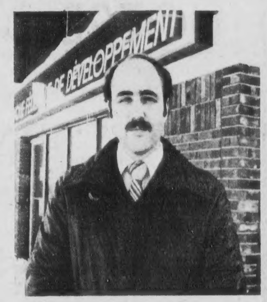
Quand on souhaite développer certains secteurs de l'activité économique, il ne suffit évidemment pas d'assister des petites et moyennes entreprises financièrement, mais d'offrir aux hommes d'affaires suffisamment de données pour assurer au mieux leur succès. Ce rôle est dévolu au département gestion-conseil de la B.F.D. et les services qu'il dispense sont disponibles à la succursale de Saint-Boniface. Son responsable est M. Raymond Gagné, qui vient récemment d'entrer en fonction.

Le département gestion-conseil comprend trois volets: l'information, la formation et la consultation. Pour ce qui concerne l'information, outre les nombreuses brochures publiées par la B.F.D., Raymond Gagné organise des sessions d'information où les participants peuvent poser la question: "J'ai un problème, comment la Banque peut-elle me venir en aide?". Ainsi la B.F.D. reste fidèle au principe énoncé par les responsables: "si vous avez besoin de nous, venez-nous voir".

Raymond Gagné donnera une session d'information à Notre-Dame-de-Lourdes le 27 mars, bien que ce village ne se situe pas dans le territoire couvert par la succursale de Saint-Boniface. C'est bien sûr pour une question de compétence linguistique que l'on déroge à la règle.

Quant à l'aspect formation, dont le but est de promouvoir de saines méthodes de gestion, la Banque fédérale de développement dispense une formation en gestion par l'entremise de séminaires (cours de huit heures abordant des sujets très techniques), de cliniques d'une durée de 30 minutes où l'on se sensibilise à un problème grâce à un court film et de cours plus élaborés.

Enfin, la B.F.D. assure un service de consultation, appelé CASE (Consultation au Service des Entreprises), pour compléter les services de consultation en gestion du secteur privé. Les experts engagés par la B.F.D. sont des hommes d'affaires retraités choisis pour leur expérience. Quelque 80 sont disponibles au Manitoba. Ils ne font pas le travail, mais montrent comment effectuer la tâche. C'est certainement cet aspect d'éducation qui prouve que, décidément, la Banque fédérale de développement n'est pas une banque comme les autres.



M. Raymond Gagné

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE

fondée en 1902 **constituée légalement en 1907**



Ouvert tous les jours, du lundi au vendredi de **13h30 à 16h30.** Si possible, prenez rendez-vous en téléphonant au **233-0210, poste 134.**

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE est la deuxième plus ancienne Société du genre au Canada français. Son fondateur, **Mgr Adélard Langevin**, archevêque de Saint-Boniface, l'a fortement marquée de son ardent esprit patriotique. Garder le patrimoine des Canadiens français du diocèse de **Saint-Boniface** (qui comprenait alors **le Manitoba** et la **Saskatchewan**), fut l'objectif principal qu'il lui conféra.

Elle fut fondée, en **1902**, dans le but immédiat de découvrir le site oublié où avait été construit le fort Saint-Charles, endroit où étaient ensevelis les restes du **père Jean-Pierre Aulneau, s.j., de Jean-Baptiste La Vérendrye**, fils du premier Canadien dans l'Ouest, et de leurs compagnons morts aux mains **des Indiens, en 1736**. La Société reçut sa constitution légale, **en 1907**, un an avant la découverte du fort.

Sous la présidence de l'abbé, plus tard **Mgr Antoine d'Eschambault**, la **Société historique de Saint Boniface** connut son premier apogée de 1936 à 1960. Ce furent d'abord, en 1938, les fêtes du bicentenaire de **l'arrivée de La Vérendrye,** le premier Canadien à visiter la Fourche des **rivières Rouge et Assiniboine** où **Saint-Boniface** et **Winnipeg** allaient se développer.

Puis vint l'établissement d'un musée, d'une bibliothèque et des archives. Le programme de conférences et de causeries était aussi lancé dès 1936 et il se continue toujours.

La collection d'objets de musée est maintenant logée au **Musée de Saint-Boniface.** La bibliothèque et les archives sont, quant à elles, logées au **Collège universitaire de Saint-Boniface.** La première comprend quelque cinq mille livres et brochures traitant du fait français dans l'Ouest canadien. Les archives sont une source unique de documentation sur le même sujet. On y retrouve, par exemple, **le fonds de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, le fonds Antoine Champagne, le fonds Donatien Frémont, le fonds Marius Benoist, le fonds Antoine d'Eschambault, le fonds Trudel** sur le théâtre au Manitoba français, **le fonds du Cercle Molière, le fonds du Musée de Saint-Boniface,** et bien d'autres. On peut consulter les archives et la bibliothèque sur rendez-vous.

Les archives contiennent aussi une riche collection de quelque cinq mille photos groupées sous les rubriques suivantes: personnages, lieux et sujets. La Société possède de plus l'unique collection de répertoires de mariages (outil indispensable aux généalogistes), à l'ouest de Grands Lacs. Pour les généalogistes, la Société est le dépôt d'une vaste collection de notes irremplaçables de l'abbé **Pierre Picton** sur les familles métisses de l'ouest.

La Société public depuie 1971 un bulletin qui paraît six fois l'an, entre septembre et mai.

Elle s'efforce de souligner les anniversaires d'événements passés et d'ériger plaques ou monuments pour en marquer le souvenir. Actuellement, un fonds reçoit des contributions en vue d'un monument à la mémoire de la première famille canadienne qui s'établit dans l'Ouest, **les Lagimodière.**

Un autre fonds de la Société sollicite des contributions. Il est à la mémoire de **Robert Painchaud** et encourage, par l'attribution d'une bourse annuelle. l'étude au niveau universitaire de **l'histoire des Canadiens d'expression française** ayant vécu dans l'Ouest **du pays.**

En plus d'expositions sous forme d'essais photographiques sur des thèmes particuliers, la Société a plusieurs publications à crédit.

NOS PROCHAINES RENCONTRES

à 20h00
à la salle académique du Collège secondaire de Saint-Boniface
196, avenue de la Cathédrale

le 26 mars
le père Raymond Campeau, p.b.
"Généalogie de la famille Campeau"

le 30 avril
professeur Antoine Lussier
Université de Brandon
"Rapports entre les **Métis et les Franco-Manitobains** depuis le début du siècle"

le 30 mai
L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

LE PRIX ROBERT-PAINCHAUD

Le Prix Robert-Painchaud, d'une valeur de **$200.00** ou plus, sera décerné annuellement le **1er octobre.**

Conditions:

- **être étudiant(e)** dans une université ou un collège universitaire reconnu;
- **soumettre, avant le 1er juin**, un travail inédit (essai, dissertation, thèse ou autres), traitant de l'histoire des francophones de l'Ouest canadien;
- **le jury** donnera la préférence à un travail rédigé en français;
- **la décision du jury** sera finale;
- **tous les travaux** présentés au jury seront déposés aux archives de **La Société historique de Saint-Boniface;**
- **envoyer** son travail à:

La Société historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Je voudrais devenir membre......de la **Société historique de Saint-Boniface** ou renouveler ma cotisation......pour **l'année 1979-1980.** Ma cotisation expirera **le 31 mars 1980**, mais me permettra de participer activement aux décisions de l'assemblée annuelle qui se tiendra le 30 mai suivant.

......**membre régulier $ 10.00**
......**membre de soutien $ 20.00**(ou plus)
......**membre à vie $150.00**

Chèque ou mandat à **La Société historique de Saint-Boniface.**

NOM...
adresse........................**code postal**........

Faire parvenir à:

La Société historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone: 233-0210 Poste 134

Le Musée historique de Saint- Boniface

-tel fut le nom donné à la collection d'objects de musée qui appartient à **la Société historique de Saint-Boniface.** Le nom ne sert presque plus. Mais la collection est déposée selon une entente avec la ville au **Musée de Saint-Boniface.** L'entente date **mai 1970**, il y a **dix ans.**



Objets de la collection de la Société historique de Saint-Boniface. De gauche à droite, ''**Premiers portraits peints à la Rivière-Rouge**'', blague à tabac, paquet de tabac de ''traite'', sac à feu (indiens des plaines), fourneau de calumet (Cris des plaines), photo du monument **Aulneau-LaVérendrye**, stéréoscope, photo de **Louis Riel**, trois volumes provenant de **la famille Riel**, photo de **Mgr d'Eschambault**, photo de **Mgr Langevin**, statue argentée présentée par des citoyens reconnaissants à **Sir John-Christian Schultz**.

De Antoine d'Eschambault, président de la S.H.S.B., à Mgr. Yelle:

le 11 janvier 1939

*"**Nous voudrions faire un musée dans la crypte.** Qu'en pensez-vous? Il y a une bonne place, en ligne avec **les tombeaux des Évêques**, dans le coin Nord. Cela ne nuirait à personne et nous donnerait enfin un musée à la fois religieux et national. Cela coûterait dans les **$500.00... La Société historique** a encore des fonds. Votre opinion s.v.p. Je voudrais l'avoir pour **mai prochain** alors que nous serons inondés d'Américains et autres venus pour **"voère" George et sa femme.** Un mot s.v.p."*

le 2 mars 1939

*"**Quant au musée, j'ai suivi votre avis.** Nous ferons quelque chose de bien modeste, qui peut s'enlever facilement - environ **$75.00** de dépenses ou **$100.00** mais pas plus. Nous y mettrons ce que nous pourrons avoir et attendrons les événements... Entre temps nous aurions un musée où conserver les vieilles choses (tel **M. Rocan**) que nous avons...".*

le 8 mai 1939

*"**Nous avons ouvert notre musée dimanche dernier.** Vous verrez quelle jolie petite collection nous avons et tous les jours elle s'enrichit de quelque trésor que nous apportent les bonnes gens des environs. Vous en serez charmé. C'était nécessaire et enfin nous l'avons. Ils coûtera peu cher et j'ai eu quelques cadeaux alors tout le monde est content..."*

Les meilleures de la semaine!

POUR SON ASSEMBLÉE ANnuelle, la "Manitoba Association of School Trustees" a fait venir un expert en matière d'éducation, attaché à la "World Bank", un certain Bernard Braithwaite, qui a déclaré entre autres que "personnellement, il ne voyait aucune différence entre enseigner à 28 ou à 30 enfants dans une même classe". Et entre 38 et 40, monsieur l'expert? Comme le disait déjà voilà longtemps une personne qui méritait de passer à la postérité: "Quand j'entends expert, je sors mon fusil. Et si on ajoute compétent, je tire!"

•••

DANS UN DOCUMENT DE LA Fédération provinciale des comités de parents rédigé après et en fonction du jugement de la Cour suprême on peut lire: "Les négociateurs(trices) devraient aussi être conscients (es) du fait que dans toute bonne série de négociations il y a les pourparlers officiels et les vraies négociations (qui se passent sous la table)". Alors, quand on passe sous la table, c'est toujours pour négocier?

•••

La S.F.M. réitère ses propositions à la F.A.D.O.M.

Suite à la rencontre entre les responsables de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba et de la Société franco-manitobaine qui s'est tenue comme prévue le lundi 17 mars, la S.F.M. a laissé savoir qu'elle "n'a pas modifié sa position depuis l'automne dernier", en ce qui concerne l'aide à la F.A.D.O.M.

Un communiqué indique que "En terme concrets, la S.F.M. a proposé de mettre à la disposition de la F.A.D.O.M. un agent de développement à temps partiel, ainsi que les services d'autres membres de son personnel selon les objectifs poursuivis et les expertises requises. (...) Afin d'offrir une solution plus permanente aux péripéties actuelles de la F.A.D.O.M., la S.F.M. propose donc que les personnes de l'âge d'or soient réintégrées comme clientèle de la S.F.M. Ceci aurait pour effet de maximiser leurs chances d'épanouissement et de stabilité".

La France en juillet - 1980

L'Association France-Canada organise un voyage en France durant le mois de juillet 1980. Celui-ci est ouvert à toutes les personnes, groupes, étudiants, etc. Les personnes le désirant, pourront avec l'aide de France-Canada prendre contact avec les comités de l'Association en France, afin de préparer leur voyage, ainsi que leur hébergement. Chaque année un grand nombre de Canadiens se rendent en France grâce à l'accueil qui leur est réservé par l'Association. Une soirée d'information est organisée le 28 mars à 20h30 au C.C.F.M. - Saint-Boniface.



Concours Adulte des Jeux Floraux du Manitoba

(Catégories: Poésie, Roman, Nouvelle)

AUXQUELS
PARTICIPENT LES ADULTES
DE LA PROVINCE DU MANITOBA.

LES JEUX FLORAUX DU MANITOBA ONT ÉTÉ INSTITUÉS EN 1975, SUR LA DEMANDE UNANIME DES ORGANISMES CULTURELS FRANCO-MANITOBAINS.

Ne désespérez pas!

Malgré la grippe et la neige *sale le beau temps va sûrement revenir. Déjà un air de renouveau vogue dans l'air. C'est à ce signe que l'on reconnaît ce besoin perpétuel de l'être humain de se renouveler et d'espérer en une vie plus riche, plus belle, plus pure. s'épanouir telle la fleur printanière, voilà une des nobles tâches qu'il faut se donner pendant notre bref séjour sur terre.*

À l'artiste, à l'écrivain, au poète, *nous devons notre gratitude. Créateurs et instigateurs, ils ont maintes fois ressuscité chez l'humanité le désir de progresser, de se développer. Lorsque nous avons été découragés, ils nous ont fait croire à nouveau à la nécessité de la justice, de la liberté, de la fraternité et de l'amour. Leurs paroles nous ont soulevés, exaltés, guidés vers un lendemain resplendissant de lumière.*

Mais n'y a-t-il point *à l'intérieur de chaque humain une voix qui essaye de percer, de crier? N'existe-t-il pas en tous et en chacun une parcelle de vérité? Il faudrait avoir le courage de parler . . . ou plutôt il faudrait encourager cette voix à s'affirmer.*

Depuis 1976, Les Jeux Floraux du Manitoba ont encouragé, *par leurs concours littéraires et artistiques, les jeunes franco-manitobains à s'exprimer, à nous faire part de leurs rêves, de leurs espoirs. Et, depuis le* **13 juin 1979,** *un appel semblable a été lancé à la population adulte. Il est temps de sortir ces manuscrits enfouis au fond d'un tiroir, il est temps de retravailler ces brouillons trop longtemps négligés, il est temps d'écrire ce que vous vous êtes toujours promis de dire un jour.*

Les Jeux Floraux du Manitoba, c'est pour vous . . . c'est pour nous tous.

RÈGLEMENT DU CONCOURS ADULTE DES JEUX FLORAUX DU MANITOBA

Article 1 — Les Jeux Floraux du Manitoba, **à partir du 13 juin 1979,** sont ouverts aux adultes.

Article 2 — Les concours ont lieu dans les catégories suivantes: **Poésie, Roman et Nouvelle.**

Article 3 — les oeuvres doivent être inédites, datylographiées, de **format 8½" x 11".**

Article 4 — Les oeuvres ne seront pas signées, mais remises, en deux exemplaires, dans une enveloppe sur laquelle l'auteur ou les auteurs inscriront leurs nom, prénom et adresse complète ainsi que les deux premières phrases du texte. **Lesdites** oeuvres ne seront pas rendues.

Article 5 — Les écrits doivent être moraux, apolitiques, non polémiques.

Article 6 — Un Jury dont les membres seront choisis par l'Académie des Jeux Floraux du Manitoba, statuera, sans appel, sur le mérite des oeuvres soumises.

Article 7 — L'Académie des Jeux Floraux du Manitoba offre à chaque participant une épingle-souvenir, formé d'une pulsatille, communément appelée "crocus" et remet des prix aux lauréats des différentes catégories visées à l'Article 2.

Article 8 — Les prix seront spécifiés, chaque année, à l'annonce de l'ouverture des Jeux Floraux du Manitoba.

Le Comité Directeur

CALENDRIER

Le mercredi 13 juin 1979 — Lancement du concours adulte

Le vendredi 25 avril 1980 — Date finale pour la remise des oeuvres

Le vendredi 6 juin 1980 — Déclaration des lauréats à la soirée des Jeux Floraux

Formule d'Inscription

Date d'Inscription: ....

Nom du Participant: ....

Adresse du Participant: ....

Code Postal : .... Téléphone: ....

Catégorie: ....

N.B. Lors du jugement, l'anonymat sera conservé.

S.V.P. Remettre à l'adresse suivante pour **le 25 avril 1980:**

LES JEUX FLORAUX DU MANITOBA
COLLÈGE SECONDAIRE DE SAINT-BONIFACE
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
R2H 0H7

Les Va-Nu-Pieds

d'après un roman écrit par Madeleine Laroche

CHAPITRE XXIII Pas de revenu

Il est inconcevable qu'une famille de la campagne n'accumule pas une variété d'animaux dont certains sont plus choyés que d'autres. Chez les Roux, il y avait Mine, la prolifique qui engendrait et donnait naissance à trois portées de chatons par année. Impeccable dans la maison, ell était féroce devant les rats et les souris. on traitait Mine avec prudence et considération.

Cocotte n'etait plus une poulette. Elle ne pondait que lorsqu'il faisait beau et qu'elle pouvait cacher ses oeufs dessous une grainerie ou une meule de paille. Mystérieuse, elle commençait à couver au mois de mai, mais n'avait de petits qu'à la mi-août. La famille entière était soulagée quand enfin on la voyait sortir de sa cachette, gonflée d'orgueil, avec trois ou quatre poussins à ses trousses.

Tant qu'à Chanteclaire, personne ne savait son âge, mais on était d'accord qu'il était plus jeune que Guy et plus vieux que Tintin. On le gardait parce qu'il avait une belle voix et aussi parce qu'il était trop vieux pour la marmite. Ripailleur, il attaquait sans discrimination, tout ce qui bougeait, y inclus les membres de la famille et leurs visiteurs. A vrai dire, on en avait un peu honte, et quand Marie voyait venir la visite, elle envoyait un de ses enfants pour le distraire.

Michel avait capturé un jeune écureuil, l'avait élevé dans une cage, lui avait donné le nom de Rigolo, et lui avait redonné sa liberté. Chaque jour, Michel l'appelait et il venait du fond des bois, sautillant de branche en branche, disputant comme une mégère, tout en agitant sa queue. Sans hésiter, il sautait sur Michel et le fouillait pour trouver les cacahuètes. Un jour il l'appela, mais quoi qu'on entendait des petits 'tchiktchik' provenant du bois, il ne vint pas.

Les semaines passèrent et Michel avait perdu tout espoir de le revoir, mais un matin il fut éveillé par un bruit familier dans le cerisier près de la porte de sa chambre. Il sortit avec les poches bien bourrées du régal favori de Rigolo, mais celui-ci n'avait pas le temps de s'amuser. Rouspétant des injures, il dévalisa rapidement la poche de Michel, et alla apporter le butin dans la fourche d'une branche ou l'attendait trois petits! Rigolo était mère.

Bientôt on ne pouvait plus distinguer la mère des petits, tellement ils grandissaient. Pour ajouter à la confusion, ils répondaient tous à l'appel de 'Rigolo'. Après deux ans il y avait au moins douze écureuils effrontés avec le même nom qui venaient se disputer les provisions que l'un ou l'autre de la famille leur apportait.

Rien n'amusait tant Michel que de se faire accompagner de quelques grandes dames, préférablement en bas de soie, quand il allait soigner ses Rigolos.

-Vous allez voir comme ils sont amusants, disait-il. Mais n'essayez pas de les toucher, car ils n'aiment pas qu'on les caresse. Après cet avertissement, il leur posait des cacahuètes sur la tête et sur les épaules puis il lancait le cri, 'Rigolo! Rigolo!'

Surgissait une armée de Rigolos rouspétants. Avant que la dame ne puisse s'enfuir, ils essaimaient sur elle, lui sautaient sur les épaules lui grimpaient aux jambes-aux bas de soie - pour aboutir dans sa chevelure où l'espiègle Michel avait enfoui une demi-douzaine de cacahuètes.

-Ne bougez pas, ils ne vous feront aucun mal, disait-il à la femme effarée. Ses moustaches frémissaient de rire contenu.

Un autre chou-chou de la famille était Pataud. Il ressemblait à un St-Bernard, d'expression et de stature. Toutefois, il lui manquait la bravoure qu'on associe habituellement avec cette race de chien. Pataud, s'il dédaignait les vaches, c'était parce qu'il en avait une peur mortelle. Rien ne le mettait si à l'envers que lorsqu'un des gars l'invitait.

-Viens, Pataud, c'est le temps d'aller "aux vaches". Ils prenait alors un air vastement ennuyé, se levait et allait se coincer derrière le poêle. En hiver, les garçons l'attelaient au traîneau, une chose qui lui était abominable. Bien sur qu'il refusait de bouger... jusqu'à ce qu'on descende pour tirer sur l'attelage. Alors il partait comme un coup de vent à travers champs, bois et rivière. Quand il croyait avoir semé ses adversaires, il revenait, tout haletant pour s'écraser près du perron.

-Enfant d'chienne, hurlaient les gars essoufflés en approchant. Cette fois, on asseyait Tintin sur le traîneau, Guy tirait sur l'attelage, Philippe poussait sur l'arrière-train. Pataud faisait le mort. Philippe avait beau lui soulever son gros derrière, son énorme poitrail était cimenté au sol.

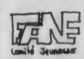
(Suite la semaine prochaine)



La fédération des jeunes canadiens-français . . . c'est quoi?



Comité Jeunesse de la F.F.T.N.&L.
C.P. 253
LABRADOR CITÉ
TERRE-NEUVE
A2V 2K5
TÉL. (709) 944-6600



Comité Jeunesse de la F.A.N.E.
6074 Lady Hammond rd.
Halifax
NOUVELLE-ECOSSE
TÉL. (902) 454-9450



JEUNESSE ACADIENNE
7, rue CENTRAL
C.P. 1362
SUMMERSIDE, I.P.-E.
C1N 4K2
TÉL (902) 436-5041



ACTIVITÉS-JEUNESSE
80, rue CHURCH
MONCTON, N.-B.
E1C 4Z2
TÉL -(506) 382-1926



Direction · Jeunesse
240 DALHOUSIE, Pièce 'A'
Ottawa, Ontario
TEL (613) 238-1213



CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL
273 rue TACHÉ
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
R2H 1Z8
TÉL. (204) 247-8947



Association Jeunesse Fransaskoise
2604, rue Central
Regina, SASKATCHEWAN
S4N 2N9
TÉL (306) 525-5769



FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA
8406 - 91e rue
EDMONTON, ALBERTA
TÉL (403) 465-7151



FÉDÉRATION JEUNESSE COLOMBIENNE
3170 WILLOW
Vancouver,
COLOMBIE-BRITANNIQUE
TEL (604) 873-3581

SES BUTS

* Favoriser l'échange d'information entre les associations-membres.

* Représenter les associations-membres sur le double plan national et international.

* Mettre en oeuvre des projets d'envergure nationale visant à rapprocher les associations-membres.

* Intervenir auprès des autorités gouvernementales, associations nationales et media d'information en vue de promouvoir les intérêts des associations-membres.

Depuis 99 mois, la FJCF s'est dotée d'un comité de révision de sa constitution pour actualiser sa mission, ses structures, ses buts, et faire en sorte que ses moyens d'actions répondent avec certitude à des besoins réels qui touchent la jeunesse canadienne-française d'aujourd'hui.

SES MEMBRES

Au début, la FJCF voulait regrouper tous les jeunes francophones du Canada, qu'ils soient majoritaires ou minoritaires, étudiants secondaires, étudiants postsecondaires ou jeunes travailleurs. Ce n'est qu'un an plus tard, lors d'une réunion annuelle, que l'on décidait de sa représentativité. Dorénavant, la FJCF ne regroupait que les jeunes francophones en milieu minoritaire, et ce par le biais d'associations reconnues.

SON ACTION

Fondation: de février 1974 à septembre 1975, la FJCF, ne bénéficiant ni de subventions ni de secrétariat permanent, a tout de même orienté son action vers un "regroupement" des jeunes. Déjà, on organisait un stage de formation pour les animateurs et les bénévoles des associations-membres, stage qui a permis, entre autres, aux effectifs de s'identifier et de préciser leurs besoins.

Structuration: l'année qui suivit a vu la création d'un bureau national pour les jeunes. En même temps, un nouveau porte-parole fit son entrée en scène politique: les jeunes avaient quelque chose à dire et leur association nationale a été un des éléments prépondérants qui a amené à la surface toutes les questions soulevées par le "groupe de travail" sur l'avenir des communautés francophones hors Québec.

1976 fut en même temps marqué par la création de la Fédération des Francophones Hors Québec; pour la première fois un porte-parole "officiel" parlait au nom de tous les francophones hors Québec. Il va sans dire que la FJCF a été un farouche supporteur de cette Fédération.

Consolidation: En même temps que le bureau national déménage de Moncton à Ottawa, la Fédération entreprend, avec ses associations-membres, la rédaction d'un plan de développement à long terme; le 22 juin 1977 apparaît le volume "La Dernière Jeunesse?". Par ce document, on démontrait à la fois les problèmes auxquels doit faire face la jeunesse francophone vivant à l'extérieur du Québec et toute la détermination des associations provinciales et nationale pour favoriser l'épanouissement de cette jeunesse, dans sa langue et selon sa culture.

Par ses interventions régulières, la FJCF continue à se faire le porte-parole légitime des aspirations des jeunes canadiens-français: des mémoires sont présentés à la Commission Pépin-Robarts et au C.R.T.C., les membres du Parlement sont sensibilisés aux associations jeunesse, la FJCF se prononce au nom des jeunes à la Biennale de la langue française à Moncton . . .

Maintenant: Depuis 1978, plusieurs nouveaux contacts ont été créés. Le gouvernement du Québec, le C.O.G.E.D.E.P. qui regroupe les associations jeunesse de la France, la participation de la FJCF au 11e festival mondial de la Jeunesse à Cuba, l'Association des guides du Canada (secteur français), la participation à des stages en France, la Rencontre des Peuples francophones à Québec . . .

De plus, la FJCF poursuit son oeuvre de sensibilisation: agenda ou calendrier historique, trousse d'histoire sur l'Ouest francophone, journal national, cahiers pour permettre aux tout jeunes de découvrir nos origines et d'en être fiers, pour conscientiser les jeunes, encourager leur prise en main, susciter leur goût de s'identifier, de se sentir solidaires des autres qui, comme eux, tentent de vivre et de s'épanouir en français, malgré les contraintes du milieu environnant.

Demain: Les prévisions sont des plus stimulantes: tout en poursuivant son programme d'appui aux associations-membres, tout en solidifiant son programme de formation qui apparaît prioritaire, la FJCF entreprend une nouvelle année qui lui ouvre de nouveaux horizons.

*On se penche sérieusement sur le rôle politique que joue la Fédération nationale des jeunes francophones; pour mieux cerner les revendications à faire, pour permettre à tous les jeunes de s'impliquer, pour assurer leur présence à tous les niveaux . . . il nous faut préciser l'orientation de la FJCF dans le domaine.

*Les "Droits des jeunes", un autre sujet qui sera abordé de front par la FJCF; quelques associations provinciales se sont déjà penchées sérieusement sur la situation des jeunes en milieu scolaire et la Fédération veut, d'une part, appuyer ces associations dans leurs recherches et, d'autre part, intéresser les autres provinces à ce sujet brûlant d'actualité.

*Des ralliements nationaux sont aussi proposés pour les prochaines années: pour faire suite au projet sur les droits des jeunes, une rencontre est prévue pour 1980-1981; des olympiques jeunesse francophone pour l'été 1981; et peut-être un festival national d'arts et de culture pour les jeunes en 1982-1983 . . .

CONCLUSION

A la Fédération des jeunes canadiens-français, c'est un mouvement perpétuel . . .

* se tenir à l'affût de toutes décisions, recherches, démarches politiques pouvant ou influencer ou impliquer les jeunes;

* s'ajuster continuellement aux besoins, selon l'âge, le milieu;

* vérifier leurs ambitions, leur degré d'engagement;

* consulter, impliquer, informer, représenter, dénoncer, revendiquer

* s'engager dans des actions concrètes, orientées, concertées . . .

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'Etat

EDITORIAL

Sommes-nous des enfants?

En cette Année Internationale de l'Enfant, plusieurs d'entre nous se sont sûrement posé cette question, sans toutefois y répondre précisément. Même les adultes, qui appartiennent au groupe dominateur de notre planète, ne s'entendent pas sur ce point. (Faut dire qu'il s'entendent très rarement sur quoi que ce soit).

Revenons un peu en arrière. Vous souvenez-vous de cette journée spéciale où on nous a demandé de revêtir quelque chose représentant des enfants? Oui? Donc vous vous souvenez certainement que la majorité d'entre nous ont choisi soit des suces, des bouteilles de bébé, des couches, des poupées, des petits camions, pour se mettre à l'image des enfants, transformant, par la même occasion, l'école en garderie ou en maternelle.

Pourtant, si on avait suivi les critères de l'Année Internationale de l'Enfant, personne n'aurait eu à changer sa tenue (sauf peut-être quelques professeurs . . .): jusqu'à l'âge de 19 ans, nous sommes tous des enfants. D'un autre côté, on nous dit depuis l'âge de 13 ans que nous sommes des adolescents, des grands enfants, où des jeunes adultes.

Qu'est-ce qu'un adolescent? D'après le **Petit Robert** p. 23, c'est un "jeune garçon ou jeune fille à l'âge de l'adolescence." Clair et précis, n'est-ce pas? L'adolescence, toujours d'après le **Petit Robert** p. 23, est "l'âge qui succède à l'enfance (environ de 12 à 18 ans chez les filles, plus précoces, et de 14 à 20 ans chez les garçons), immédiatement après la crise de puberté.

Pour moi, les auteurs du **Petit Robert** n'ont jamais été adolescents. Voulez-vous une vraie définition? Un adolescent, c'est une personne mal à l'aise dans la société: il n'est pas maître dans sa maison, car il s'avère que ses parents habitent chez lui; il l'est encore moins à l'école, "parce que si tout le monde faisait comme lui ça ne marcherait pas" (j'ai pris cette citation dans tous mes cours depuis ma première année scolaire . . .) C'est une personne trop jeune pour boire, pour faire l'amour, pour voter enfin, pour faire les vices préférés des adultes, mais qui est assez vieille ou mature pour savoir ce qu'elle a à faire.

Les "grands enfants" sont désignés ainsi par les parents trop scrupuleux pour avouer que leurs enfants sont puberts.

Exemple: "J'ai pu rien que des grands enfants à la maison".

Quant aux "jeunes adultes", c'est une sorte d'adolescent. En fait c'est un adolescent mature: tout ce qui l'empêche de faire sa vie c'est son âge, ses parents, l'école, la loi!

Essayez donc de vous débrouiller avec ça!

Bonne chance!
Julie Léger



Participation jeunesse

Mars 1980 . . . et déjà ce sera la fin du programme Participation Jeunesse I, premier projet d'envergure nationale qu'aura entrepris la FJCF dans le but d'engager une communication continue entre ses associations-membres, tout en apportant un appui certain dans leurs initiatives de développement communautaire auprès de leur clientèle jeunesse.

Rendu possible à la fois par une contribution du ministère fédéral d'Emploi et de Main-d'oeuvre, à travers la Compagnie des Jeunes travailleurs (CJT), et par une subvention du Secrétariat d'Etat (Direction des Jeunes travailleurs (CJT), et par une subvention du Secrétariat d'Etat (Direction des programmes aux minorités de langues officielles), le programme Participation Jeunesse représentait un déboursement de $400 000 environ, ce qui a permis à plus de 150 jeunes franco-canadiens de travailler en français dans leurs communautés à la largeur du pays, de Labrador Cité (Terre-Neuve), à Powell River (Colombie-Britannique). Il reste à mesurer les retombées socio-culturelles de cet investissement dans la jeunesse francophone du pays, tant ont été nombreuses, pertinentes, et riches en expérience diverses, les activités à court et à long terme rendues possibles par les projets PJ.

Les seize projets d'été démarraient dès le 7 mai 1979. Parmi les réalisations de l'été où se sont formés aux méthodes de travail au-delà de 80 étudiants des niveaux secondaire et postsecondaire, on note l'animation d'un camp pour la jeunesse franco-manitobaine; la production et l'animation d'une émission jeunesse aux ondes d'une radio privée dans le nord ontarien; l'organisation et l'animation de camps de jour pour jeunes, à Terre-Neuve et en Colombie; un apprentissage au journalisme écrit auprès des hebdos de langue française en Acadie du Nouveau-Brunswick; des voyages à caractère historique pour les jeunes Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard et de la Nouvelle-Ecosse; la recherche, la publication et la diffusion d'un journal spécial sur les mouvements coopératifs, dans la région de Nipissing (moyen-nord ontarien); l'organisation et l'animation de camps de leadership en Saskatchewan; une enquête sociologique auprès de la clientèle jeunesse en Alberta.

La période de l'hiver (septembre 1979 à mars 1980) a permis aux associations-jeunesse provinciales de consolider leurs structures permanentes et d'entamer des projets à caractère plus permanent, entre autres: un regroupement des campus postsecondaires francophones en Ontario, et la mise-sur-pied d'un mensuel provincial pour les jeunes du secondaire au Nouveau-Brunswick, deux des dix projets où plus de 60 jeunes francophones ont pu s'intégrer au marché du travail en cette période de sous-emploi à l'échelle nationale.

Aux dires des associations provinciales, jamais elles n'avaient reçu un pareil "coup de pouce" par le passé. Où auparavant elles devaient souvent composer avec "les moyens du bord" et s'organiser à la largeur de leur province avec un personnel et des budgets nettement insuffisants, elles ont pu enfin entreprendre une animation concertée dans des régions cibles, et commencer à répondre aux besoins les plus pressants des jeunes francophones dont elles avaient l'orientation à coeur: c'est ainsi que des clubs jeunesse ont pu prendre naissance dans certaines localités; que des jeunes se sont associés au leadership adulte pour apprendre les rouages de l'organisation communautaire; que se sont découverts et formés, dans le partage et l'action, plusieurs jeunes pour qui s'impliquer dans un projet d'action communautaire représentait une 1ère expérience de travail, en compagnie de confrères et consoeurs de langue française par surcroît.

Mais, comme l'attesteront plusieurs, l'expérience n'a pas toujours été facile. Le travail nous confronte souvent avec des lacunes de formation; il révèle parfois des insuffisances financières, matérielles ou physiques qui empêchent de pleinement réaliser les beaux objectifs du départ; il rappelle, à travers les relations de travail quotidiennes, la nécessité de communiquer le fond de sa pensée et d'être attentif à l'écoute de l'autre, afin de mieux comprendre la consigne entamée, l'intention de chaque membre de l'équipe, le rôle que chacun joue dans la poursuite d'une réussite commune.

Et pour combien une participation à "Participation Jeunesse" n'aura-t-elle pas donné un avant-goût d'une carrière à considérer à l'avenir; pour combien cette participation n'a-t-elle pas amené une retrouvaille avec l'âme des ancêtres, et un goût de s'affirmer davantage comme être humain et de revendiquer leurs droits en tant que francophones dans un contexte minoritaire? Il faudra chercher parmi les leaders de demain pour retrouver les "diplômés" de PJ - I! . . .



Les universitaires

Associés depuis toujours aux élèves du secondaire, la FJCF et ses organismes-membres constatent de façon de plus en plus aigüe la nécessité de continuer leur appui auprès de leur clientèle, au fur et à mesure que celle-ci gravit les échelons de l'éducation supérieure. L'absence quasi-totale de structures et de services, à l'ensemble du pays, pour les étudiants du niveau postsecondaire, est une réalité que ne peut plus ignorer la FJCF. Les demandes d'aide au secteur postsecondaire se font plus nombreuses et plus pressantes.

Réunis en une communauté fraternelle, créée à la largeur du pays, dans le partage de luttes parallèles pour la revendication de droits scolaires (Explosion Jeunesse, en 1978, en est un exemple) et dans diverses manifestations socio-culturelles pour fêter leur identité propre (Festival historique de Batoche; Jeux d'Acadie), les étudiants franco-canadiens pour la plupart, vivent l'indifférence ou la non-conscientisation dès qu'ils entreprennent leurs études collégiales et universitaires.

Même en Ontario et au Nouveau-Brunswick, les deux provinces les mieux munies pour offrir certains cours ou programmes en français, il n'existe aucun regroupement formel des campus francophones à se pencher sur la qualité de la vie française en milieu académique. La situation est encore plus flagrante, cela va de soi, dans les institutions mixtes, ou anglophones unilingues où l'on retrouve des ilôts de francophones.

Pour ce qui est du milieu académique propre, on a souvent discuté à plusieurs niveaux d'une université franco-canadienne unique, qui regrouperait des campus spécialisés dans chacune des provinces. Mais n'a-t-on jamais pensé obtenir l'avis des premiers intéressés là-dessus, les collégiens et les universitaires? . . . Non, pour la simple raison qu'il est en ce moment impossible de repérer et de s'adresser à la clientèle visée en bloc, faute de regroupement.

Et là où la FJCF et ses associations-membres ressentent le plus durement l'absence des collégiens et des universitaires, c'est dans la contribution dynamique et la pensée sociale réfléchie de ce secteur actif de la communauté dont les énergies ne sont pas canalisées au profit de l'ensemble de la collectivité franco-canadienne, toujours faute de structures et de moyens.

Pour ces raisons, la FJCF s'engage à mener une consultation suivie auprès des collégiens et universitaires, au cours de l'année 1980-1981, afin de connaître leurs besoins spécifiques en matière d'éducation postsecondaire dans un contexte minoritaire, et afin de mieux cerner leurs soucis et leurs volontés dans l'organisation d'une vie communautaire franco-canadienne plus étroitement liée à leur réalité quotidienne.

Il n'est pas impossible que cette première consultation nationale auprès des collégiens et universitaires francophones débouche éventuellement sur un **Colloque national.** D'une voie unie et forte, les milliers d'étudiants francophones pourront-ils enfin s'exprimer sur les solutions à apporter aux problèmes multiples qu'ils vivent chacun à leur façon, dans l'isolement? Entretemps, ils s'immiscent inexorablement dans la vie canadienne et subissent, bien malgré eux, le cooptage subtil de l'assimilation.

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'Etat

Les jeunes ont du pouvoir!

Ces notes sur le pouvoir et l'autorité ont été présentées au congrès de la Fédération des étudiants du secondaire franco-ontarien (FESFO). Qui que tu sois, où que tu demeures, quoi que tu vives, tu peux aussi vibrer à ta façon au message que Jacqueline Pelletier, Franco-ontarienne, conseillère technique à la FFHQ, transmettait aux jeunes de l'Ontario en novembre dernier.

LES "JEUNES PEUVENT-ILS VRAIMENT INFLUENCER LA SOCIETE?

Au cours des dernières années, plusieurs des mouvements populaires qui ont marqué notre façon d'être et de penser ont été initiés et menés par des étudiants. En grande partie, ils étaient des collégiaux et des universitaires.

Le **mouvement hippie** a soulevé, devant le monder entier, le drame abominable de la guerre du Viêt-nam. Ce sont les jeunes qui ont affirmé "make love not war" et qui se sont expatriés plutôt que de prendre les armes. Des lâches? . . . j'en doute! Leur solution n'était peut-être pas la plus pratique, mais ils ont tout au moins eu le courage d'interroger la logique brutale d'une société confortable qui ne s'en fait pas trop si des milliers d'êtres humains sont tués et des pays détruits, sans raison aucune.

Au cours des années 60, le mouvement des libertés civiles, mené par des étudiants américains, revendiquait l'égalité des Noirs et des Blancs, la **liberté réelle** d'expression, etc. En mai **1968**, en France, les masses étudiantes se soulevaient contre des conditions de vie inacceptables tant pour elles-mêmes que pour l'ensemble de la population.

Plus près de nous, ce sont encore en grande partie des jeunes qui se livrent aux revendications antinucléaires, et qui participent aux grands mouvements écologiques pour la défense de la nature et de l'humanité.

Et qui a eu le courage de se présenter devant la Commission sur l'unité canadienne, cercueil en main, sinon la Fédération des jeunes canadiens-français? Et qui a manifesté à Winnipeg pour obliger Bette Stephenson, ministre de l'Education de l'Ontario, à rencontrer la délégation de Penetanguishene, sinon des étudiants des niveaux secondaire et collégial du Manitoba et de la Saskatchewan?

Je n'essaie pas de démontrer que seuls les jeunes sont actifs et savent comment revendiquer leurs droits. Il faut cependant se rendre à l'évidence que, souvent, ce sont les jeunes qui initient les mouvements de revendication et que l'une des raisons, c'est qu'ils ont **l'audace** de le faire.

LA SOCIETE EST FAITE DE GHETTOS

L'activité de notre société est presque entièrement orientée vers les personnes qui ont la capacité financière de consommer. Et qui sont ces personnes? Ce sont les **travailleurs**, ceux et celles qui ont un diplôme, ou un talent, ou une force physique à vendre en échange pour un **revenu** qui leur permettra **d'acheter**. Et **d'emprunter**. Et de **s'endetter**.

Notre structure sociale est en effet largement centrée sur la production de "biens" de consommation (usines, publicité, magasins, etc.), et les individus ou groupes d'individus qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas la capacité d'acheter ces biens en grande quantité, sont rapidement mis au rancart. Ils sont mis de côté. On leur enlève leur importance.

Parmi ces groupes d'individus, j'en identifie trois:
1) les personnes âgées, qui ont cessé de recevoir un gros revenu et qui ont peu de besoins de consommation;
2) les assistés-sociaux et chômeurs, dont le revenu est très faible;
3) les adolescents, qui n'ont pas encore intégré le marché du travail et qui, par conséquent, ne s'adonnent qu'à une consommation limitée.

Les personnes qui achètent une maison ou une automobile à crédit, qui remplacent réfrigérateur, cuisinière, laveuse, etc., à crédit, en très grande partie sont les travailleurs. Les adolescents eux n'ont pas cette importance, dans les jeux de l'argent.

LE POUVOIR ET L'AUTORITE

Je dirais que c'est une grande partie pour cette raison que, dans notre société, les adolescents sont peu écoutés. Officiellement, on dit que les jeunes sont "tête légère", qu'ils agissent sur des "coups de tête", qu'ils font des stupidités, qu'ils sont entêtés, qu'ils manquent d'expérience, etc. Je vous dirai que de nombreux adultes qui ont toute l'expérience voulue commettent des stupidités plus graves encore que n'importe quel geste posé par un groupe de jeunes!

Non. Les jeunes n'ont pas d'**autorité** dans notre société, car à **mon avis**, ils n'ont pas de pouvoir d'achat.

Prenez les pays arabes, par exemple. Qui en entendait parler il y a à peine dix ans? Tout d'un coup, ils se sont regroupés et le monde entier a soudainement compris que l'**économie mondiale** est presque exclusivement basée sur le pétrole . . . qui est contrôlé en grande partie par les pays arabes qui ont donc beaucoup d'argent. Ces pays avaient du **pouvoir**. En le rendant public et en s'organisant, ils ont acquis de l'**autorité**. Personne, aucun gouvernement, ne peut agir maintenant sans tenir compte des pays arabes, qui contrôlent une ressource essentielle, et qui ont accumulé des fortunes incalculables.

Les jeunes ont-ils du pouvoir? Oui!

Par vos **nombres**, par votre capacité de vous **mobiliser** facilement et **à peu de frais**, par votre **audace**, votre capacité de poser des gestes que les adultes eux n'oseront jamais même considérer, par l'organisme que vous avez créé, la FESFO, et par les **postes** que plusieurs d'entre vous détenez dans les écoles, vous, les jeunes, avez **énormément de pouvoir**. En tous cas, **potentiellement**.

Beaucoup d'adultes sont devenus incapables d'agir sans **subventions**. Si le Secrétariat d'Etat ou Wintario ne fournit pas l'argent pour payer l'hôtel, les repas, le transport, le matériel, le bureau, etc., on panique.

Tandis que vous, n'ayant pas été gâtés, vous acceptez souvent de dormir par terre dans un gymnase, de croquer encore un autre hamburger, et de faire du pouce! Même que parfois, ça ne vous déplaît pas du **tout**. Une comparaison?

Plusieurs femmes — Fédération des femmes canadiennes-françaises par exemple, — sont tellement habituées à travailler sans argent, qu'elles parviennent à accomplir des choses incroyables, sans jamais réclamer de subvention. Cela leur donne du **pouvoir**. Reste à savoir comment elles utilisent ce pouvoir. **Et vous?**

Entre-temps toutefois, et en dépit de votre pouvoir, vous avez très peu d'**autorité**. Qu'est-ce que je veux dire?

Les secrétaires à votre école ont du **pouvoir** — si elles transmettent bien les messages, préparent bien les documents, tout va bien. Autrement, l'école ne fonctionnerait pas longtemps. **Mais elles n'ont pas l'autorité de congédier qui que ce soit, ou de fermer l'école!**

Les **enseignants** ont beaucoup de pouvoir au sein de leurs classes. Mais, **c'est le chef du département** qui a l'autorité de décider de la répartition des cours et de la matière et **qui donne une orientation au département**. En retour, le chef de département est soumis à l'autorité du directeur ou de la directrice qui doit suivre les directives du Conseil scolaire . . . etc.

A chaque niveau, il y a du pouvoir mais l'autorité est limitée. Cela, parce que nous vivons dans une société **hiérarchisée**, parce que nous vivons dans une société qui a de la difficulté à travailler en **équipe** et à **partager l'autorité**, **le contrôle**.

Mais revenons à l'école . . .

Pour qui existent les écoles, les conseils scolaires et les ministères de l'éducation, sinon pour: **les étudiants**?

Et qui sont les plus nombreux dans ce système scolaire, sinon: les étudiants?

Pourtant, vous n'avez pas d'autorité ou de contrôle — ou, en tout cas, vous en avez peu! Vous ne pouvez pas, par exemple, décider de modifier de façon importante le contenu des cours offerts!

COMMENT ALORS ALLEZ-VOUS VOUS ORGANISER POUR QUE VOTRE POUVOIR REEL VOUS SERVE DANS UNE DEMARCHE VERS UN PLUS GRAND CONTROLE?

1) **Gueuler**, critiquer, dénoncer . . . ? faire une critique objective et systématique, à partir d'informations précises, **oui**. Mais gueuler pour le plaisir de le faire, sans but, **non**. C'est un gaspillage de votre énergie.

2) Attendre qu'on vous donne plus d'autorité? Vous risquez d'attendre longtemps! . . . à moins d'avoir la chance d'être dans un milieu qui valorise le partage, la décentralisation, l'équipe!

3) Vous organiser pour canaliser votre pouvoir vers un plus grand contrôle?

C'est ce que font les enseignants avec leur association professionnelle!

C'est ce que vous faites avec votre association, la FESFO.

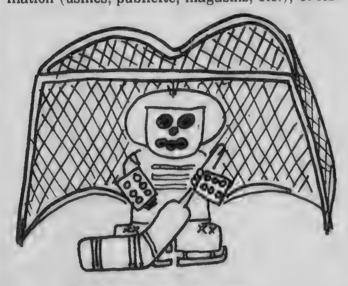
Lorsque vous vous regroupez, à l'école, par région ou à la FESFO pour réfléchir et travailler ensemble, vous préparez le terrain pour élargir votre capacité d'influencer réellement la tournure des événements.

QUEL EST LE LIEN AVEC PENETANGUISHENE?

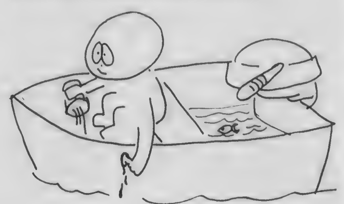
Le congrès spécial de la FESFO a été convoqué par vos dirigeants parce qu'ils ont confiance que vous pouvez ensemble jouer un rôle important dans le dénouement de cette crise qui n'affecte pas seulement Penetang, mais tout **l'avenir de l'Ontario français**.

En **réfléchissant** à la situation, en vous renseignant, en **interrogeant** les personnes-ressources pour bien comprendre les enjeux, en **planifiant** ensemble une **stratégie**, vous pourrez faire en sorte que le pouvoir énorme que vous avez **potentiellement** soit utilisé pour faire pression sur le gouvernement afin que vous et tous les Franco-Ontariens puissiez reprendre du contrôle, de l'autorité sur leur **existence**.

Vous êtes une centaine ici présents, 100 têtes pleines d'idées, capables de planifier, désireuses d'être toutefois adéquatement renseignées. C'est à vous de décider maintenant si vous voulez, rallier vos énergies pour passer à l'action, peser le pour et le contre, et le faire librement.



Les buts... des jeunes



Le pouvoir... des jeunes

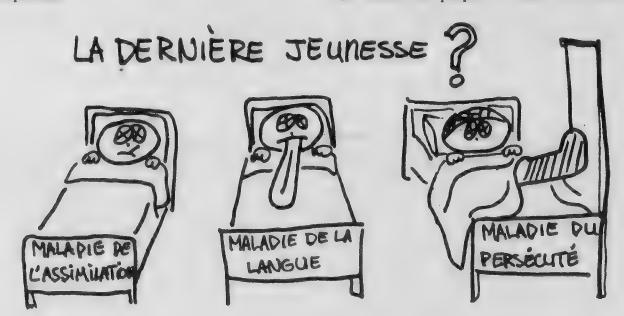
Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'État

Les positions de la jeunesse francophone hors Québec

Depuis qu'elle existe, la Fédération des jeunes canadiens-français a dû se prononcer régulièrement au rythme des événements, des attitudes ou des décisions qui, irrémédiablement, allaient modifier notre façon de vivre, notre façon de s'exprimer, notre façon de penser, notre façon d'être!

Tantôt pour dénoncer des situations qui criaient à l'évidence, tantôt pour revendiquer des droits perçus trop souvent comme des privilèges, tantôt pour avertir la population d'un danger possible, la FJCF s'est toujours prononcée pour favoriser l'épanouissement de cette jeunesse canadienne-française qui a le droit de vivre pleinement dans sa langue et selon sa culture.

- Les francophones hors Québec se reconnaissent comme une collectivité à part entière et refusent, par conséquent, d'être définis comme un groupe minoritaire.
- Etant reconnu comme l'un des deux peuples fondateurs du pays, nous n'admettons pas d'être un élément du multiculturalisme.
- Au moment où anglophones et francophones seront sur un même pied d'égalité, nous pourrons parler d'un programme de rapprochement; seulement à ce moment-là.
- Nous voulons que la politique qui concerne les groupes minoritaires de langue officielle puisse répondre aux besoins réels de nos communautés francophones.
- Les écoles bilingues n'étant qu'un outil d'assimilation pour les francophones hors Québec, nous voulons un système d'éducation qui tienne compte de notre réalité.
- Nous ne pouvons plus accepter la présente notion de bilinguisme qui se fait au détriment de notre identité culturelle.
- Il nous faut dénoncer les situations injustes, préciser nos positions, revendiquer nos droits; entre autres, un mémoire fut présenté à la Commission sur l'Unité Nationale (Pépin-Robarts).
- Si on se réfère à l'accroissement alarmant du taux d'assimilation chez les jeunes francophones hors Québec, nous ne pouvons plus nous payer le "luxe" d'attendre les résultats de Commissions d'étude, de recherches; c'est pourquoi, sans attendre les résultats de l'Option Jeunesse (Keith Spicer), nous avons publié "la Dernière Jeunesse" présentant un tableau de la jeunesse francophone hors Québec, ses ambitions et ses moyens d'action et ce, afin de contrer cette situation alarmante.
- Suite aux élections fédérales de 1979, élections qui illustrent nettement la dualité linguistique et culturelle au pays et face aussi à la tenue prochaine d'un référendum au Québec, nous reconnaissons le droit au peuple québécois de choisir sa propre formule d'autodétermination.
- En reconnaissant le droit au peuple québécois de choisir sa propre formule d'autodétermination, nous n'avons pu que dénoncer les sociétés fédérales d'Etat qui, avec les fonds de la population, ont participé financièrement à la caisse de Fondation Pro-Canada qui prône le "non" au référendum québécois. Entre autres, un boycottage d'Air Canada et du Canadien National a été organisé par le comité de l'Ouest en Action et appuyé par la Fédération des jeunes canadiens-français.



Pour la relève

L'action de la Fédération des jeunes-français est surtout centrée autour de la clientèle fréquentant le secondaire, le collège, l'Université, et chez les jeunes travailleurs.

Cette partie de la jeunesse démontre un intérêt pour une clientèle encore plus jeune, soit ceux âgés de 5 à 10 ans.

C'est ainsi que la Fédération a mis en branle deux projets de publication destinés aux jeunes de 5 à 10 ans afin de développer chez eux leur fierté d'être des Canadiens français.

Un cahier de créativité permettra aux jeunes de découvrir comment nos ancêtres se réchauffaient, s'abritaient, fêtaient, mangeaient, se déplaçaient et s'aidaient. En plus d'un contenu historique pour chaque chapitre, les jeunes pourront réaliser individuellement ou collectivement diverses activités se rattachant à la façon de vivre de nos parents et grands-parents.

Ce cahier de créativité est réalisé dans le but de permettre aux jeunes de s'amuser en français, de développer leur sens de créativité, d'acquérir des techniques d'apprentissage et de faire appel à leur sens d'organisation.

L'autre publication est un cahier à raconter et à colorier. Ce projet a sensiblement les mêmes buts que le cahier de créativité mais s'adresse bien sûr à une clientèle plus jeune. Le cahier à raconter relâtera l'histoire des francophones à travers le pays et sera illustré pour permettre aux jeunes de colorier.

Ces projets aboutiront au printemps. Nous invitons les parents, éducateurs et toutes personnes à communiquer avec nous.

Histoire de se connaître un peu plus

Combien d'entre nous avons tempêté contre l'histoire apprise à l'école? Prenons un certain recul aujourd'hui et essayons de trouver les raisons pour lesquelles nous sommes trop souvent si désintéressés de la matière historique. Il y en a une particulièrement qui me vient à l'idée et c'est cette surabondance du contenu historique touchant le développement de la France et de l'Angleterre.

On a attiré un peu notre attention sur le développement en Nouvelle-France mais en centrant davantage sur le Québec. Pour nous, francophones de l'Ouest, de l'Ontario et Acadiens, on avait vite fait le tour. Nos livres mentionnaient rapidement le Grand Dérangement des Acadiens en 1775 et la pendaison de Louis Riel en 1885. Et puis, plus rien.

Un autre facteur de notre désintéressement à l'histoire était les livres, pauvrement illustrés, et tel qu'indiqué plus haut l'absence de l'interprétation de notre histoire.

Suite à cela, lors d'une rencontre "Explosion Jeunesse" tenue en mai 1978, les jeunes francophones de l'Est à l'Ouest du pays ont décidé de chercher leurs racines et de faire revivre leurs héros et héroïnes.

L'idée d'une première trousse historique pour les francophones de l'Ouest, d'une deuxième sur les Acadiens et d'une troisième sur l'Ontario, a germé.

La Fédération des jeunes canadiens-français est décidée à faire connaître aux jeunes l'apport des hommes et des femmes qui ont travaillé durement à coloniser ce pays, de Terre-Neuve à Maillardville, et à y vivre dans leur langue et selon leur culture.

La première trousse sur les francophones de l'Ouest sortira au début de mai et servira comme outil pédagogique d'appoint dans les écoles du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-britannique.

Les jeunes de ces provinces verront défiler sous leurs yeux: Marie-Anne Gaboury, première femme blanche à s'installer dans l'Ouest canadien; La Vérendrye et ses fils qui ont établi plusieurs forts dans les Prairies; la période des Voyageurs dont un très célèbre, Jean-Baptiste Lagimodière; l'apport des Soeurs Grises, des missionnaires à l'éducation, à construire des hôpitaux; tous leurs ancêtres qui avaient pour préoccupation la conservation de notre foi, notre langue et notre culture.

Cette trousse historique n'est pas un manuel scolaire conventionnel, ni un ouvrage de synthèse sur l'histoire du Canada. Elle est conçue pour les jeunes du niveau secondaire, afin de les sensibiliser à leur histoire d'une manière vivante et intéressante. On trouvera dans la trousse des fiches de textes, biographiques, chronologiques, un journal, des cartes, des tableaux et un jeu de société. Nous voulons que les jeunes s'amusent en apprenant leur histoire.

Mieux informés de leur passé collectif, jeunes et moins jeunes revendiqueront en toute conscience les droits qui leur reviennent.

COUPON-RÉPONSE

Je désire plus de renseignements sur les associations et les activités jeunesse.

AGE :
- ☐ moins de 15 ans
- ☐ de 16 à 18 ans
- ☐ de 19 à 25 ans
- ☐ de 26 à 30 ans
- ☐ plus de 30 ans

OCCUPATION :
☐ étudiant ☐ secondaire ☐ collégial
☐ universitaire ☐ enseignant ☐ autres

DEJA MEMBRE D'UNE ASSOCIATION :
☐ oui ☐ non

Les sujets qui m'intéressent particulièrement sont :

____

____

____

____

Nom ______________________

Adresse ______________________

____

Téléphone ______________________

Ces textes sont commandités par le Secrétariat d'État

Amendements proposés à la constitution de la F.P.C.P.

Article I — Troisième ligne: le mot sigle est remplacé par le mot **initiales**.

Article VI — Troisième section, enlever tout après "Pour la première......"

Article VII —(1) Enlever le paragraphe qui débute par: "Lors de la première réunion" . . . et se termine par "pour un an."
(2) Dans la section qui précise la fin du mandat d'un membre du conseil, le mot **l'administrateur** est remplacé par le mot **membre**.

Article VII —(2) a) Troisième section: Le mot administrateur est remplacé par les mots **membre de l'éxécutif.**

Article IX — (1) Enlever "et âgé d'au moins 18 ans" dans l'Article IX—(c) et (2) ajouter la condition de l'âge à l'Article VI.

COMITÉ DE CANDIDATURE

La Fédération provinciale des comités de parents tiendra son assemblée annuelle *le samedi, 26 avril 1980, à Sainte-Anne, Manitoba, de 13h à 16h. À cette occasion, il y aura élection de cinq (5) nouveaux conseillers. Les personnes intéressées à remplir ces postes sont priées de soumettre leur nom en appelant soit les membres du comité ou notre bureau au* ***247-9666*** *ou* ***247-7776*** *le plus tôt possible.*

Conseil D'Administration 1980-1981	Sortant de charge	Comité de candidature
M. Georges Boily	M. Laurent Bisson	M. Roger Dubois 269-4071
Mme Elaine Brodeur	Dr. Joseph Boucher	M. Denis Chénier 261-8022
M. Victor Dumesnil	M. Denis Chénier (vice-prés)	M. Pierre Laurencelle 256-1341
Mme Doris Hogue	M. Roger Dubois (prés)	
	M. Charles LeMay	

NOTEZ BIEN:
Selon **l'ARTICLE X — AMENDEMENTS:** Un avis d'amendement aux règlements devra être donné aux membres de la Fédération au moins quinze jours avant l'assemblée annuelle.



Nouvel exécutif de l'Union nationale

Depuis le 8 mars, l'Union nationale française a formé un nouvel exécutif. On reconnaît, de gauche à droite, assises: Laurence Salloignon (secrétaire), Jocelyne Pagenot (2e vice-présidente), Andrée Merlin (publiciste). Debout: Jacques Rave (1er vice-président et trésorier), Claude Perisse (président) et Raymond L'Heureux (conseiller). Est absente: Agnès Rémillard (comité des malades).

horaire de cbwft



SAMEDI

22 mars

8:30 PASSE-PARTOUT
Émission du ministère de l'Éducation du Québec.
9:00 LE CAPITAINE CAVERNE
Dessins animés.
9:30 ATTACHEZ VOS CEINTURES
Début.
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
11:00 ALBATOR
11:30 TÉLÉJEANS
12:00 L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU
Le Lagon des navires perdus
13:00 DANIEL BOONE
14:00 CINÉ-JEUNESSE
Guitare. Conte réalisé par Richard Lavoie, avec Richard Isabel, Manon Arès, Patrice Drouin et Roy Witham. Deux garçonnets et une fillette trouvent une guitare aux reflets d'argent flottant sur les eaux d'une rivière dans une région sauvage. Un chien noir manifeste aussi sa présence et repart en amont. Les enfants le suivent et parviennent à une île où un vieil homme vit en ermite. C'est lui qui, se sentant mourir, a jeté sa guitare à la dérive. D'abord apeurés par le vieillard, les trois camarades abordent pourtant sur l'île et assistent l'ancien musicien dans ses derniers moments (Can. 74).
J'sais pas quoi faire.
15:30 UN REGARD S'ARRÊTE
16:00 BAGATELLE
Dessins animés
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise.
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information.
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Whalers d'Hartford rencontrent les Canadiens.
21:30 PAUL MORIN, SERGENT
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINÉMA
Une maison dans l'Ouest (Lock, Stock and Barrel). Western réalisé par Jerry Thorpe, avec Tim Matherson, Belinda Montgomery, Claude Akins et Jack Albertson. Un jeune couple naïf de l'Ouest des États-Unis, ne s'entendant pas avec ses parents, décide d'aller s'établir dans une vallée où il espère trouver le bonheur (USA 71).
0:45 CINÉ-NUIT
La Vérité sur l'imaginaire passion d'un inconnu. Film réalisé par Marcel Hanoun, avec Michel Morat, Arlette Emmery et Michel Lonsdale. L'histoire des derniers jours du Christ (Fr. 74).

DIMANCHE

23 mars

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 YOGI ET CIE
Dessins animés. *Le Sultan de Soidabor*
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 LES PÈLERINS
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe célébrée par le père Jacques Letarte, de la paroisse Saint-charles-Borromée, Charlesbourg.
11:00 LES PRIMITIFS
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Championnats d'hiver de natation du Canada, dont les épreuves féminines et masculines seront disputées à Etobitoke, Ontario.
14:30 D'HIER À DEMAIN
Un pays, une musique: du haut de la Hongrie
15:30 AUX FRONTIÈRE DU CONNU
Les Origines de la vie **(3e de 5).**
16:00 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: Gérard Pelletier **(3e de 4).**
16:30 INITIATION À LA MUSIQUE
L'Orchestration. Mario nous explique comment les compositeurs travaillent leurs orchestrations.
17:00 SECOND REGARD
Magazine de l'actualité religieuse. *L'Annonciation dans la sculpture au Québec.* Présentation de cinq sculptures, exposées dans les églises suivantes: église du Cap-de-la-Madeleine; chapelle des Ursulines à Québec; église de Verchères; chapelle de Notre-Dame de Lourdes à Montréal et l'église de l'Ancienne Lorette.
18:00 HEBDO-DIMANCHE
19:00 CHEZ DENISE
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Superstar: Anim.: Jacques Boulanger. Inv.: Michel Fugain. Au programme: *Chante comme si je devais mourir demain, Fantaisie bleue, Loulou, Bonjour nostalgie, Comme un soleil*, en duo avec Jacques Boulanger et *Bravo Monsieur le monde.* Il y aura également un invité surprise, grand ami de la vedette. Dir. mus.: Fred Ferrugia accompagné de douze musiciens et de quatre choristes. Réal.: Aurèle Lacoste.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Corps humain (1re de 5). La circulation sanguine. Réal.: Alfred R. Kelman.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
L'Homme et la musique (4e de 8).
Avec l'intervention des "Grands", Vivaldi, Bach, Mozart, Haydn, Beethoven, Schubert, la musique devient accessible à tous. Réal.: John Thomson et Richard Bocking, du Réseau anglais de Radio-Canada. Exemples musicaux: *Le Printemps de Vivaldi; La Fantaisie en sol mineur* pour orgue, de Bach; *Le 3e Concerto brandebourgeois* de Bach; etc.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:50 SPORT-DIMANCHE
23:00 CINÉ-CLUB
L'Intendant Sansho. Drame réalisé par Kenji Mizoguchi, avec Kunuyo Tanaka et Yoshiaki Hanayaki. Les enfants d'un gouverneur, déchu à cause de sa bonté pour les paysans, sont séparés de leur mère par des trafiquants d'esclaves et vendus à l'intendant du domaine d'un ministre. Ils grandissent au milieu de la misère et de la méchanceté (Jap.)

LUNDI

24 mars

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Les Livres pour enfants, avec France L. Huvelin, bibliothécaire. Livres pour tout'petits: la manipulation; l'heure du conte; la présence des adultes; l'importance de l'image; le rôle des adultes et les critères de l'album pour enfants. *Tricot*, avec Solange Brien, styliste. Capeponcho: sa confection au crochet.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 WICKIE
12:00 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI



Une chanteuse et trois écrivains. Pauline Julien nous parle de son dernier disque-document intitulé *les Sept Péchés capitaux*. Int.: Louise Hamel. Marie-Claire Blais nous parle de son dernier roman publié aux éditions Stanké, intitulé *le Sourd dans la ville*. Int.: Françoise Faucher. Simone Schwartz-Bart nous parle de ses deux livres antillais: *Ti-Jean l'horizon et Pluie et vent sur Télumée miracle*. Int.: Lise Garneau. Florance Blouin, professeur de littérature anglaise, donne son opinion sur le livre *les Enfants de la violence*, de Doris Lessing.
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
15:30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
16:00 BOBINO
16:30 AU COIN DE MA RUE
Les Mexicains
17:00 LA FEMME BIONIQUE
18:00 CE SOIR
19:00 L'AIR DU TEMPS
émission de variétés animée par Pat Joyal et Nicole Brémault. L'artiste invité ZIZ Réalisation: François Savoie
19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: les asperges sauce hollandaise et le jambon en croûte sauce Madère.
20:00 TERRE HUMAINE
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Pas de chocolat pour les Américains (Italian Secret Service).
22:30 SPÉCIAL SFM
23:00 LE TÉLÉJOURNAL
23:32 OPINION
23:37 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:50 LÉONARD DE VINCI

0:50 C'ÉTAIT HIER •
Documentaire réalisé par Daniel Costelle et produits par Henri de Turenne, O.R.T.F. L'Histoire des 25 années de l'après-guerre basée sur des documents authentiques "Adieu, colonies". Il semble loin le temps où l'homme blanc était maître du monde entier et où il se proclamait le bienfaiteur des nations sous-développées. Pourtant, c'était hier... Voici quelques-uns des héros de la libération: Gandhi, Sukarno, Ho Chi Minh, Bourguiba, Nasser...

MARDI

25 mars

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Picot somnambule
9:30 ANIMAGERIE
Le Pingouin **(2e de 5).**
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 LES ENFANTS DU 47 A
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Le Stress apprivoisé. Différentes méthodes pour lutter contre le stress.

14:30 CINÉMA
matt Helm règle son "comte" (The Wrecking Crew). Aventures réalisées par Phil Karlson, avec Dean Martin, Elke Sommer, Sharon Tate et Nigel Green. Matt Helm doit récupérer un milliard de dollars qui ont été volés au Danemark. Il découvre que le responsable est un comte qui est à la tête d'une bande de truands se servant d'une arme très mystérieuse qui les rend aptes à tuer par un simple baiser (USA 69).
16:00 BOBINO
16:30 ES-TU D'ACCORD?

17:00 LES PIERRAFEU
17:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
18:00 CE SOIR
19:00 LES ARRIVANTS
1740. La vie d'une jeune militaire sous le Régime français.
20:00 RACE DE MONDE

20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
21:00 TÉLÉMAG

22:00 L'ÂGE DE L'ÉNERGIE
(10e de 13). *Les Choix collectifs* Après les mesures individuelles, on passe à l'ère des solutions collectives.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
20:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:25 RENCONTRES
Inv.: Roland Sublon.

23:55 CINÉMA
Rêves de gloire (The Red Badge of Courgea). Drame réalisé par Lee Philipps, avec Richard Thomas et Michael Brandon. 1866. Pendant la Guerre civile américaine, une compagnie de jeunes soldats apprend à combattre la peur avant d'affronter l'ennemi (USA 74).

MERCREDI

26 mars

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
Triomphe et trahison
9:30 ANIMAGERIE
Le Pingouin. **(3e de 5).**
9:45 TAM TAM
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
À votre santé, avec Louise Lambert-Lagacé, diététiste. Une autre boîte à lunch. Équipement disponible: bouteilles isolantes, contenants; éléments importants de menus d'une musette (boîte à lunch); comment remplacer le lait du menu. Recette du jour: crème de brocoli. **Trucs à faire chez soi**, avec Jacques Eliott. Comment transformer un vieil abat-jour.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE

12:00 MADAME ET SON FANTÔME
Le Phoque avide de liberté
12:00 ACTION-SANTÉ
Les Pompiers d'Outremont. Il y a deux ans le service des incendies de la ville d'Outremont entreprenait un programme de conditionnement physique pour tous ses sapeurs-pompiers.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Frank Duval.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
Marguerite et Candide se disputent un petit coin de la place.
17:00 COSMOS 1999
18:00 CE SOIR
19:00 EN ROUTE
Les Pionniers pour la dernière émission de l'année, reprise de certaines entrevues en hommage et en remerciement à tous les participants. Animation: Denis Chagnon Réalisation: Maurice Arpin
19:30 À CONTREPOIDS
20:00 QUELLE FAMILLE!
20:30 CAROLINE

21:00 BEST-SELLERS
La Croisée des destins. (4e de 6). Jonathan est acquitté mais son ami et protecteur Martin Eaton le tient toujours responsable de la mort de Mavis.
22:00 SCIENCE-RÉALITÉ
La Mémoire. Quelle est la nature de la mémoire, comment fonctionne-t-elle? Pourquoi avec les années finit-on par perdre une certaine forme de mémoire?
22:30 LE TÉLÉJOURNAL

23:00 L'OPINION
23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS

23:25 REFLETS D'UN PAYS
De Jonquière. *L'Eau.* Historique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'évolution depuis les passages qu'empruntaient les Indiens, jusqu'aux pouvoirs électriques.
0:25 CINÉMA •
Les Visiteurs du soir. Légende réalisée par Marcel Carné, avec Arletty, Alain Cuny et Jules Berry. Au moyen âge, deux ménestrels, serviteurs du diable, arrivent un soir au château d'un baron. L'un deux, oubliant le pacte qui le lie au Malin, s'éprend sincèrement de la fille du baron. Mais le diable veille et tente de désunir les deux coeurs (Fr. 42).

JEUDI

27 mars

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
Une pluie d'or
9:30 ANIMAGERIE
Le Pingouin. **(4e de 5).**
9:45 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Coiffure, avec Pierre Ladouceur. Comment choisir son coiffeur: le choix d'un coiffeur en fonction de ses besoins et ses attentes; influence de la publicité; le bouche à oreille; etc... *Alcoolisme*, avec Michelle Arcan, chef de l'interne Domrémy, Pointe-du-Lac. Point de vue psychosocial de l'alcoolisme: façons dont l'alcoolique est perçu par les gens, sa famille, les autorités et son employeur; les causes et effets de l'alcoolisme au point de vue psycho-social.

11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 LES MYSTÈRES DE LA TAMISE
12:00 LES RICHESSES DE LA MER
Les Dauphins

12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Le Point, cinq ans après. Cinq années se sont écoulées depuis l'Année internationale de la Femme. Où en sommes-nous depuis 1975? Quel est le bilan à l'échelle internationale? Que reste-t-il encore à faire? Par truchement d'un multiplex, on tentera de faire le point sur toutes ces questions.

14:30 CINÉMA
Deux imbéciles heureux. Film réalisé par Edmond Fruss, avec Maurice Briand et Dora Doll. Un jeune garçon qui a déserté le foyer familial ainsi que son compagnon sont poursuivis par tous les habitants d'un petit village (Fr.).

16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 NANNY
18:00 CE SOIR

19:00 PROPULSION CTF
19:30 DU TAC AU TAC
20:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE

20:30 LES GRANDS FILMS
Le Petit Marcel. Drame réalisé par Jacques Fansten, avec Jacques Spiesser, Isabelle Huppert et Yves Robert. Marcel cherche des contrats comme transporteur dans la région de Paris. Son amitié avec un commissaire, l'amène à devenir indicateur de police (FR. 76).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 L'OPINION

23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS

23:25 CINÉMA
McCloud: Un contrat pas banal (The Disposal Man). Drame réalisé par Boris Sagal, avec Dennis Weaver, J.D. Cannon, Patrick O'Neal et Diane Muldaur. Un homme assis dans un bar provoque et invective copieusement le marshall Sam McCloud. Son but est de se faire arrêter et incarcérer. Pourquoi? (USA).

VENDREDI

28 mars

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Je suis né

9:30 ANIMAGERIE
Le Pingouin **(dern. de 5).**
9:45 JE SOUFFLE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS

Soins dentaires, avec le docteur Pierre-Yves Lamarche. L'importance des dents: les professions de la dentisterie; importance de garder ses dents toute sa vie. *Soins à domicile*, avec Colette Massicotte, infirmière. La pharmacie familiale; dangers de se soigner soi-même; composition de la pharmacie familiale; façons d'administrer les médicaments; dates d'expiration, etc.

11:00 MOI AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS
(7e de 13).

11:30 GASPARD ET LES FANTÔMES

12:00 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Pierre Duceppe.
14:30 LES ATELIERS
Voyage en Floride
15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
16:00 BOBINO
16:30 DANS CE PAYS
17:00 ARDECHOIS COEUR FIDÈLE
Début.
(1er de 6)
18:00 CE SOIR

19:00 HEBDO
Émission spéciale d'une heure réalisée à l'occasion de l'ouverture officielle de plusieurs réémetteurs en Saskatchewan. Réalisation: Claude Boux. Animation: Louis Lemieux.
20:00 FRÉDÉRIC
(dernière).
20:30 LES ARRIVANTS



(5e de 7). *1832. Les Ecossais.*
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
Le Marché des assurances

22:00 L'ENJEU
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 L'OPINION

23:05 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS

23:25 CINÉMA
Les Chiens de paille (Straw Dogs). Drame réalisé par Sam Peckinpah, avec Dustin Hoffman, Susan George, Peter Vaughan et David Warner. Un jeune professeur d'université s'est installé dans une maison de ferme héritée par sa femme. Les gens de village voisin se montrent peu accueillants et des ouvriers engagés pour réparer la maison de ferme s'attaquent à Amy, sa femme, pendant l'absence du mari (Brit. 71).
01:30 CINÉ-NUIT •
Âmes perdues ou orage. Drame réalisé par Pierre Billon et Giorgio Capitani, avec Raf Vallone, Françoise Arnoul et Elena Verzi. À l'occasion d'un voyage d'affaires à Rome, un ingénieur rencontre une jeune Française auprès de laquelle son jeune beau-frère l'a supplié de se faire son "avocat" (It. 52).

Le mot des comités de parents



Chronique hebdomadaire, commanditée par la ***Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba.*** Les comités de parents francophones rédigeront le contenu de cette chronique à tour de rôle, en relatant des bilans d'activités, et en exprimant des points de vue ou des opinions sur l'éducation française. Cette semaine, place ***au comité de parents de classes françaises de l'école Sainte-Anne***

ÉCOLE SAINT-ANNE BREF HISTORIQUE

Sainte-Anne est certainement un des centres ruraux au Manitoba où l'introduction de l'enseignement totalement en français s'est réalisé le plus rapidement. En effet, en **septembre 1970 (la loi 113 avait été adoptée à la législature manitobaine en juillet 1970)** les parents des élèves qui étaient en 1ère année réclamaient l'enseignement en français... Un mois plus tard, les parents des élèves de la 2e année posaient le même geste... Les programmes d'études étaient nonexistants dans certaines matières et aucun manuel n'était encore recommandé. On décida quand même d'aller de l'avant.

Aux autres niveaux, l'introduction de l'enseignement totalement en français se fit aussi par sauts et par bonds de sorte qu'en **juin 1978**, notre première classe française de 12e année faisait déjà ses adieux à l'école.

Jusqu'à ce temps-là, on dispensait l'enseignement en français ça et là dans l'école. Classes françaises et classes anglaises constituaient ensemble une seule école chapeautée d'une seule administration. **Au printemps 1978** la Commission scolaire décida qu'au mois de septembre suivant, les classes anglaises **M - 12** seraient regroupées dans une aile de l'école et seraient confiées à un directeur; cela formait l'école anglaise. Du même coup, les classes françaises de **M - 12** se trouvaient également regroupées dans une section de l'édifice sous la tutelle d'un directeur; c'était la naissance officielle de l'école française!

Bien qu'elles doivent partager un même toit et jouir de certaines facilités communes telles que la bibliothèque, le grand gymnase et les ateliers d'arts pratiques, les deux écoles sont logées chacune à un bout de l'édifice et elles sont autonomes l'une de l'autre. C'est une cohabitation dont on a su tirer bon parti!

OBJECTIF MAJEUR DE L'ANNÉE

Au début de chaque année scolaire, le personnel enseignant fixe un objectif majeur pour l'année. On cerne un domaine auquel on prêtera une attention particulière sans toutefois négliger les autres domaines; l'an dernier, c'était le climat dans l'école; l'année précédente, c'était l'expression écrite; avant cela, nous avions eu la lecture, la compétence orale, et ainsi de suite.

Cette année, le personnel enseignant a résolu de faire tout en son possible pour développer chez les étudiants une **identité franco-manitobaine**. Nous visons à ce que les étudiants deviennent conscients et deviennent fiers de leur appartenance à la collectivité franco-manitobaine. Le principal moyen exploité, c'est de leur faire goûter la sécurité et le bien-être qui s'ensuivent de faire partie intégrante d'une cellule de cette collectivité au niveau de l'école. Plus concrètement, le personnel a planifié une série d'activités spéciales; certaines de ces activités sont intégrées à l'enseignement proprement dit, d'autres débordent du cadre scolaire. L'objectif de ces activités, c'est de développer chez les jeunes une compétence suffisante en français et un goût de la culture franco-manitobaine pour qu'ils se sentent et qu'ils s'affirment comme Franco-Manitobains.

*** à l'élémentaire:**
- ateliers de comptines françaises pour corde à sauter
- vocabulaire du terrain de jeu
- vocabulaire des sports
- concours de vocabulaire
- théâtre: **"Nico Niski" du C.M.; "Kikerikiste" du Théâtre de l'Hexagone du C.N.A.; Théâtre du Nouvel Ontario**
- visite des Voyageurs
- tournée de **Jackie Galou**
- concert de Noël
- chorale **"Do-Ré-Minois"**
- hôte de nos amis des autres classes françaises de la Division Seine pour une demi-journée de musique, de gymnastique et de fraternisation

*** au secondaire**
- élection d'un conseil étudiant autonome
- journée champêtre (genre tournoi sportif) en guise d'initiation
- mise sur pied du journal **"Avant-Garde"**
- introduction d'un cours d'**Histoire du Manitoba et des Franco-manitobains**
- sortie de ski alpin
- théâtre -- 2 des 3 pièces du C.M.
- concert rock et **folklorique de Garolou**
- participation au **Festival Théâtre Jeunesse**
- participation à **Génies en Herbe**
- spectacle-variété -- étudiants de 11e et12e

COMITÉ DE PARENTS DES CLASSES FRANÇAISES

Sainte-Anne, Manitoba

CONSTITUTION

Article (1)
Nom

Le nom de ce comité sera: Le Comité de Parents des Classes Françaises (CPCF) de l'école Sainte-Anne.

Article(2)
Membres

2.1 Tout parent dont les enfants sont inscrits dans les classes françaises de l'école Sainte-Anne

2.2 Toute autre personne intéressée à l'éducation française et normalement desservie par l'école Sainte-Anne peut devenir membre.

2.3 Le président du comité de parents de la division Seine et le président de la fédération provinciale des comités de parents seront membres ex-officio.

2.4 Une légère cotisation fixée par l'exécutif sera payée par chacun des membres, une fois par année.

Article (3)
But

Le but de ce comité est:
a) d'unir et de regrouper les gens desservis par l'école Sainte-Anne qui sont intéressés à l'éducation française.

b) de promouvoir l'épanouissement d'une ambiance francophone dans notre école.

c) de promouvoir une éducation saine et chrétienne dans l'école et dans la région.

Article (4)
4.1 assemblées de l'exécutif

a) il y aura au moins quatre réunions de l'exécutif par année. A savoir en février, avril, septembre et novembre.

b) à la demande du président et d'un officier, une assemblée spéciale peut être convoquée en donnant avis de douze heures au préalable.
c) quatre officiers formeront quorum.

4.2 assemblées générales

a) il y aura une assemblée générale annuelle au mois d'avril

b) à la demande écrite de dix (10) membres, le président convoquera une réunion générale spéciale en donnant un avis d'au moins quarante-huit heures au préalable.

c) vingt (20) membres formeront quorum

Article (5)
Officiers

L'exécutif sera composé de sept (7) officiers.
Le mandat d'un membre élu sera de deux ans: 4 sortant l'an impair, 3 sortant l'an pair.
L'exécutif à la première réunion choisit:
- **un président (ou une présidente)**
- **un vice-président (ou une vice-présidente)**
- **un secrétaire (ou une secrétaire)**
- **un trésorier (ou une trésorière)**

Article (6)
Responsabilités

Président:

Le président préside aux réunions. Il y assure le bon ordre et la mise en vigueur des aspirations des membres.

Vice-Président:

En l'absence du président, il accepte des fonctions.

Secrétaire:

Le secrétaire rédige les procès verbaux des assemblées, il voit à la correspondance.

Trésorier:

Le trésorier assure la comptabilité et contrôle les recettes et les dépenses selon les décisions prises par l'exécutif.

Les trois autre membres de l'exécutif participeront aux délibérations. Ils devront assister à la planification et à l'organisation des programmes et des projets.

Chers parents,

Voilà déjà deux ans que nous nous trouvons séparés en deux sections ici à l'école de Sainte-Anne. Comme tout changement ceci a pris certains efforts de la part des étudiants et des professeurs pour s'y habituer.

Maintenant que nous nous trouvons groupés ensembles nous nous semblons avoir une plus grande facilité à parler notre langue maternelle et nous nous sentons plus familiers avec ceux qui nous entourent.

Je crois que les étudiants futurs en profiteront encore davantage car ils auront connu cet environnement dès le début.

Madeleine Arbez
Vice-présidente - Conseil Etudiant
Ecole Sainte-Anne

ANNONCER JESUS-CHRIST AUJOURD'HUI AUX JEUNES DE SECONDAIRE

Centre de Pastorale, 622, avenue Taché, Saint-Boniface, Man. **le 10 mai 1980.** Qui est Jésus-Christ? — Tâches présentes: évangéliser et catéchiser. Le jeune du secondaire aujourd'hui: vers une pédagogie adaptée.
Pour qui? les professeurs de catéchèse au secondaire, les coordonnateurs, les animateurs de pastorale (prêtres), toute presonne intéressée à ce thème — parents, directeurs d'école, etc.

FICHE D'INSCRIPTION — Session sur l'enseignement religieux au Secondaire — le 10 mai 1980 — remplir en lettres moulées:

NOM: ____________________ Prénom: ____________________

Adresse ____

No de téléphone ____________ Code postal ____________

N.B. à retourner avant le 28 mars 1980
FRAIS D'INSCRIPTION: $5.00

Pour renseignements supplémentaires, communiquer S. Simone Parent, snjm au Centre de la Pastorale au numéro 247-9851 poste 58.

Nécrologie

GILLES GUYOT

Après une longue et pénible maladie est décédé à l'hôpital général de Saint-Boniface, le jeudi, 13 mars 1980, Monsieur Gilles Guyot du 1082 place Baudoux à Saint-Boniface. Il était âgé de 68 ans. Résidant de Saint-Boniface depuis son jeune âge, Gilles Guyot fut connu pour ses nombreuses activités tant dans le domaine culturel que dans le domaine civique.

Durant les années 60, il fut échevin de la ville de Saint-Boniface et commissaire d'école, ayant occupé le poste de président de la Commission scolaire de Saint-Boniface durant quatre ans. Membre actif du Cercle Molière pendant plus de vingt ans, il contribua à la vie artistique de son milieu en tant que comédien, directeur technique et metteur en scène. En 1966, il reçut le "Dominion Drama Award" en reconnaissance de sa contribution au théâtre amateur. Ses nombreux parents et amis garderont de lui le souvenir d'un homme sincère et honnête.

Il laisse dans le deuil son épouse Adrina (Ena), un fils Robert et sa femme Lois, une fille Mme Gérald Turenne (Lorraine), trois petits-enfants, Jacqueline, John et Gab-Riel, deux frères Benoit et Paul Guyot de Saint-Boniface, quatre soeurs, Simone Goyette de Port Coquitlam, C.B., Léonie et Monique Guyot et Denise Morrish de Saint-Boniface ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les prières furent récitées au Salon Mortuaire Desjardins le dimanche 16 mars à 20h. La messe de la résurrection fut célébrée le lundi 17 mars à 10h en l'église des Saints-Martyrs au 289 rue Dussault. L'inhumation eut lieu au cimetière



Green Acres. Six neveux agissaient comme porteurs, Marc, Denis et Gilles Guyot, David Morrish, Paul et André Guyot.

REMERCIEMENTS

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus, la famille de M. Gilles Guyot remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil et les prie de croire à l'expression de sa sincère reconnaissance.

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CHEF, SERVICE D'INFORMATION
(330-056-008)

Traitement: $29 283 à $32 901
No de référence: 80-SM-OC-HRC-YL-677

Commission canadienne des droits de la personne
Coopération et information, Services d'information
Ottawa (Ontario)

Fonctions
La personne choisie participe à l'établissement du plan général de l'information; fournit des conseils de spécialiste et des conseils techniques aux Commissaires et hauts fonctionnaires de la Commission. Elle dirige les travaux de la Division des services d'information ainsi que les relations de la Commission avec les médias. Elle planifie des événements spéciaux et en organise la publicité; établit des plans de publicité et les met en application. Elle organise des conférences de presse et y assiste.

Conditions de candidature
Expérience vaste et diversifiée acquise dans des organes de presse écrite et parlée. Participation directe à toutes les étapes de la production de matériel audio-visuel destiné au public. Expérience de la planification, de la direction et de la supervision des relations avec les médias et des activités liées à la production dans un ministère ou une grande entreprise.

Exigences linguistiques
La connaissance des deux langues officielles est essentielle. En raison de la nature de ce poste la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante;
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Yvan Lapointe, Agent de dotation
Commission de la Fonction publique du Canada
Programme de dotation des cadres supérieurs
L'Esplanade Laurier, Tour ouest, Pièce 1768
Ottawa (Ontario) K1A OM7 (613) 995-6454
Date limite: le 30 avril 1980

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada — Public Service Canada

ANALYSTE FINANCIER
(310-042-106 & 107)

Traitement: $25 516 à $28 658 par année
No de référence: 80-PSC/POD-OC-FI-1-1

Poste Canada, Bureau du contrôleur
Finances et administration
Ottawa (Ontario)

Le bureau du contrôleur s'occupe des budgets, de l'établissement de rapports financiers et de l'évaluation financière pour tout le ministère des Postes. La division de l'Analyse financière a besoin des employés possédant de l'expérience dans l'analyse et capables de procéder à des évaluations financières de projets en cours et à venir.

Fonctions
Le titulaire participe à l'établissement de procédés grâce auxquels l'évaluation financière sera effectuée, procède à des analyses de rentabilité et s'occupe de l'évaluation continuelle des programmes de service postal et de l'efficacité des systèmes et procédés financiers existants.

Conditions de candidature
Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire ou un diplôme postsecondaire avec spécialisation en commerce, administration des affaires, comptabilité ou finances ou être admissible comme membre d'une association comptable reconnue. Ils doivent avoir en outre de l'expérience dans l'élaboration, l'analyse et la mise en oeuvre de systèmes de comptabilité, de politiques et de procédés utilisés en finances ainsi que dans les analyses de rentabilité et l'évaluation de projets.

Exigences linguistiques
Pour l'un des postes la connaissance de l'anglais est essentielle, tandis que pour l'autre poste:
La connaissance de l'anglais ou du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingue. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'Etat.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante;
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
D.G. Wesley
Commission de la Fonction publique du Canada
Bureau de dotation de la Région de la Capitale nationale
L'Esplanade Laurier, Tour ouest, 16e étage
Ottawa (Ontario) K1A OM7 (613) 996-5851
Date limite: le 26 mars 1980

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.



ATTENTION
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercices de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo jusqu'à nouvel ordre.

Les limites du champs de tir sont les suivantes:

"TOWNSHIP 7 RANGE 14 WPM"
Quart N.-E. de la section 31
Moitié N. de la section 32

"TOWNSHIP 8 RANGE 14 WPM"
Portion de la moitié O. de la section 3, sections 4 à 8
Moitié O. et portion de la moitié E. de la section 9
Portion au quart N.-O. de la section 10
Sections 15 à 22
Sections 27 à 34

"TOWNSHIP 9 RANGE 14 WPM"
Sections 6, 7, portion de la moitié N. de la section 18, sections 19, 30, 31

"TOWNSHIP 8 RANGE 15 WPM"
Section 1
Portion de la moitié N. de la section 2
Moitié N. de la section 3, portion au quart S.-E. de la section 3
Portion de la moitié N. de la section 5
Section 9
Moitié N. et quart S.-E. de la section 10
Sections 11 à 18
Moitié N. et quart S.-E. de la section 19
Sections 20 à 36

"TOWNSHIP 9 RANGE 15 WPM"
Sections 1 à 36

"TOWNSHIP 10 RANGE 15 WPM"
Portions des sections 4 à 6

"TOWNSHIP 8 RANGE 16 WPM"
Section 13
Moitié S. et quart N.-E. de la section 23
Sections 24 et 25
Moitié E. et quart N.-O. de la section 26
Moitié E. de la section 34
Sections 35 et 36

"TOWNSHIP 9 RANGE 16 WPM"
Sections 1 à 3
Sections 7 à 15
Moitié E. et quart S.O. de la section 16
Sections 17 à 19
Moitié E. de la section 20
Sections 21 à 29
Moitié N. et quart S.-O. de la section 30
Sections 31 à 36

"TOWNSHIP 10 RANGE 16 WPM"
Sections 1 à 6
Sections 8, 9 et 10
Portions des sections 1 à 18
Portions des sections 20 à 23

"TOWNSHIP 9 RANGE 17 WPM"
Portion de la section 27
Moitié E. de la section 35

"TOWNSHIP 10 RANGE 17 WPM"
Moitié E. de la section 1

La route CARBERRY - STOCKTON est interdite au public excepté durant la période de chasse au gros gibier.

OBUS NON-ÉCLATÉS ET ENGINS EXPLOSIFS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs peuvent entraîner la perte de membres et vous coûter la vie. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non-autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:
Charles R. Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE

L'ordre du jour de l'assemblée annuelle de La Société franco- manitobaine

Thème: **C'est à notre tour . . .**

le samedi 22 mars

11h00 à 13h00	Inscriptions Diner libre
13h00 à 13h30	**PLÉNIÈRE:** Ouverture par le Président Mot de bienvenue Renseignements sur les ateliers
13h30 à 17h00	**ATELIERS** (voir détails ci-après)
17h00 à 20h00	Souper libre
20h00 à 24h00	Bière et saynètes

le dimanche 23 mars

9h00 à 11h00	Inscriptions
9h30 à 10h30	Messe, célébrée par M. l'abbé Albert Fréchette, curé de la paroisse Saint-Eugène et Président du conseil diocésain de pastorale
11h00 à 12h30	**RÉUNION D'AFFAIRES:** Bienvenue aux invités spéciaux Présentation de l'exécutif et du personnel Présentation du président d'assemblée Adoption du procès-verbal 1979 RAPPORT DU PRÉSIDENT Rapport financier 1979 Questions, clarifications
12h30 à 14h00	Diner
14h00 à 15h00	**PLÉNIÈRE:** Rapports d'ateliers Résolutions, recommandations
15h00 à 16h00	**TÉMOIGNAGE:** La Famille LaRoche de Saint-Malo
16h00 à 17h00	Explication des procédures d'élection Discours des candidats ÉLECTIONS
17h00 à 18h30	Bar
18h30 à 24h00	Banquet au Holiday Inn Soirée dansante

ANNONCES

SOIRÉE CANADIENNE

organisée par Le Comité culturel Montcalm

QUOI?	Musique variée et danses carrées avec ALEX CARRIÈRE et son orchestre et Souper à la canadienne (vers 23h30)
OÙ?	à la salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste
QUAND?	samedi, le 29 mars 1980, à 20h30
ENTRÉE:	$6.50 par personne

ACTUALITÉS

– **Durant la fin de semaine du 7 au 9 mars, Robert Rey et Ronald Bisson,** respectivement deuxième vice-président et agent de planification et de recherche à la SFM, ont assisté à l'assemblée annuelle des Commissaires d'écoles franco-manitobains, tandis que Michel Lachiver, secrétaire-trésorier à l'exécutif, a représenté l'organisme au Carnaval de Saint-Léon.

– **Ronald Bisson et Norman Dupasquier,** respectivement agent de planification et de recherche et agent d'information, ont représenté la SFM, mercredi, le 12 mars dernier, au lancement du film "Du mauvais côté de la clôture", une production de l'Office national du film (Régionalisation/Ouest) qui fait état de la contribution du père Martial Caron, s.j., à la collectivité franco-manitobaine.

– **Deux groupes intéressés** à former des clubs d'investissement ont rencontré Huguette Beaulieu, l'agent de développement affecté à ce secteur, mercredi dernier, le 12 mars, et vendredi dernier, le 14 mars.

– **Les agents de la SFM** continuent leurs visites dans les communautés en préparation pour l'assemblée annuelle de l'organisme qui aura lieu les 22 et 23 mars prochain au Centre des congrès à Winnipeg:

Sainte-Rose-du-Lac:	Pauline Hince (10 mars)
Notre-Dame-de-Lourdes:	Janine Tougas (10 mars)
Elie:	Wilfrid Gosselin (10 mars)
Saint-Eustache:	Wilfrid Gosselin (10 mars)
Aubigny:	Huguette Beaulieu (11 mars)
La Broquerie:	Janine Tougas (11 mars)
Saint-Jean-Baptiste:	Huguette Beaulieu (11 mars)
Saint-Norbert:	Wilfrid Gosselin (11 mars)
Précieux-Sang:	Wilfrid Gosselin (12 mars)
Sacré-Coeur:	Wilfrid Gosselin (12 mars)
Sainte-Agathe:	Huguette Beaulieu (11 et 13 mars)
Saint-Malo:	Huguette Beaulieu (12 mars)
Saint-Pierre-Jolys:	Huguette Beaulieu (12 et 13 mars)
Portage la Prairie:	Wilfrid Gosselin (13 mars)
Otterburne:	Wilfrid Gosselin (13 mars)

– **Une réunion d'évaluation** du programme de collaboration entre la FFHQ et le gouvernement du Québec avait lieu, à Québec, les 11, 12 et 13 mars dernier. Des représentants des associations-membres de la FFHQ et du Ministère des affaires intergouvernementales du Québec y assistaient. Marie Déquier, directrice générale de la SFM, y était.

– **Les directeurs et administrateurs des organismes provinciaux franco-manitobains** avaient été convoqués par Marie Déquier, directrice générale de la SFM, à une rencontre qui avait lieu vendredi dernier, le 14 mars, aux bureaux de la SFM. La rencontre a permis aux organismes de mieux se connaître et d'échanger de l'information sur les programmes et les activités de chacun. Sont venus à la rencontre Lorette Beaudry-Ferland du Ccfm, Raymonde Desrochers des Danseurs de la Rivière-Rouge, Ernest Gautron du Cercle Molière, Pierre Laurencelle de la Fédération provinciale des comités de parents, Roland mahé du Cercle Molière, Rachel Massicotte du Conseil jeunesse provincial, Pierre Meunier de la Fédération de l'âge d'or du Manitoba, et Raymond Poirier de Francofonds, Inc.

Les petites annonces

À VENDRE - lit de bébé, 30" x 52" long. Téléphoner: 247-5701.
- 254 -

À VENDRE - 1975 "Le Sabre Buick" - très bon état - prix demandé - $2800.00. Téléphoner 237-6413.
- 257 -

À LOUER - à Saint-Boniface, rue de la Morénie, petite maison, deux chambres à coucher, près Collège et hôpital, disponible le 15 mars. Appelez après 18h au 257-1117.
- 258 -

PATRIOTES DE CHEZ-NOUS! Saint-Boniface a droit à un second poste radiophonique de langue française, affilié au réseau FM de Radio-Canada. Faites un effort. Partagez votre opinion avec Radio-Canada, le Secrétariat d'État et la S.F.M.
- 259 -

À VENDRE - orgue "Baldwin" modèle 48C à deux claviers. Pédalier au complet, deux caisses de résonnance et banc. Bonne condition. Téléphoner entre 9h et 17h au 233-7304.
- 261 -

À LOUER - Saint-Boniface - grand appartement de trois pièces dans "fourplex". Cuisinière, réfrigérateur et stationnement inclus. $225 par mois plus hydro. Libre immédiatement. Appeler 247-4815 ou 233-2747 après 17h00.
- 249 -

À LOUER - appartement de 3 chambres à coucher au sous-sol. Le loyer comprend place de stationnement, utilités, possibilité de faire la lessive. Aux environs du parc Windsor. Loyer: $290.00/mois. Libre le 1er avril. Téléphoner à John au 668-6807.
- 255 -

PERDUE - le 10 mars aux environs du 260, avenue de la Cathédrale, une chatte toute noire répondant au nom de "Chimo". Récompense offerte. Veuillez vous adresser à l'adresse mentionnée ci-dessus ou téléphonez au 237-5963 après 17h30.
- 263 -

À VENDRE - 1977 Chevy Van camper (Curtis) en très bonne condition, complètement équipé pour camping - $10,500 ou offre raisonnable (neuf $18,000) - composer le 233-8291 après 17h.
- 264 -

VENTE PRIVÉE - à Saint-Pierre - bungalow de 3 chambres à coucher. 1392 pieds carrées. Sous-sol complet. Garage attenant. Grand lot - téléphoner Claude Hébert au 1-433-7472.
- 231 -

À LOUER - petite maison d'une chambre à coucher. Rue Saint-Jean-Baptiste; libre le 1er avril. Loyer - $150.00. Téléphonez 233-2534.
- 246 -

À VENDRE ou **À LOUER** - maison type bungalow de environ 1080 pieds carrés avec 3 chambres à coucher, cave à la grandeur, foyer ouvert au sous-sol, lave-vaisselle encastré, garage simple attenant. Grand lot boisé. Pour plus d'informations, téléphoner à Albert Déquier après 16h30 au 347-5492.
- 248 -

FEMME DE 66 ANS - veuve, possédant une maison à Saint-Boniface, aimerait rencontrer une personne 66-69 ans. Écrire à **LA LIBERTÉ** (boîte no 262), C.P. 96, Saint-Boniface, R2H 3B4.
- 262 -

À LOUER - maison d'une chambre à coucher près de Sainte-Anne, libre immédiatement. Téléphoner le 422-8336 après 18h.
- 260 -

À VENDRE - congélateur de marque Zenith - 44 pouces long, 27 pouces large, 36 pouces hauteur. Téléphonez à 237-6119 ou 233-1649.
- 253 -

À LOUER - appartements simple et double dans Villa des Chênes, Foyer d'âge d'Or. Appelez (1) 878-3295 ou écrivez C.P. 518, Ile-des-Chênes.
- 250 -

À LOUER - 342 rue Dubuc à Saint-Boniface - appartement d'une chambre à coucher, poêle, réfrigérateur et machine à laver compris. Idéale pour femme seule ou jeune couple. Situé près des écoles, magasins, autobus, $180.00/mois. Téléphoner après 18h au 247-6101 ou 247-6132.
- 252 -

À LOUER - à Saint-Boniface, rue DuMoulin - un appartement d'une chambre à coucher, meublée. Téléphoner au 237-1625.
- 270 -

À LOUER - rue de la Morénie, maison 2 chambres à coucher, poêle et réfrigérateur, libre immédiatement. Téléphoner 237-1424.
- 251 -

DEMANDE - de l'emploi pour réfugiés; s.v.p. téléphoner au numéro 247-9458.
- 268 -

À LOUER - rue DuMoulin - appartements au 2e étage, de 3 chambres à coucher - libre le 1er mai - $195. Téléphoner au 233-1932.
- 265 -

À VENDRE - maison de 3 chambres à coucher, une 4e dans le sous-sol; inclus réfrigérateur, poêle, machine à laver, sécheuse, congélateur. Situé à 4 milles au sud du périmètre - route 59 - sur lot 50' x 220'. $38,900.00 - Téléphoner au 253-8581.
- 266 -

CHERCHONS À LOUER - une maison de 3 ou 4 chambres à coucher pour le 1er mai. Téléphoner: 247-9458.
- 267 -

À VENDRE - boul. Provencher - salon de coiffure - établi depuis 30 ans (place pour 2 opératrices). Téléphoner après 17h au 257-8259.
- 269 -

Les petites annonces "GRATUITES"

GAGNEZ $53.20 par jour ($266.00 par semaine)
Votre propre commerce, à domicile; envoyez par poste des circulaires. Pas d'expérience nécessaire.
"Worldwide Systems" I-Q, boîte postale 1022, Cobourg, Ontario, K9A 4W5.

Burns-Hanley
du groupe BOURASSA
pour toutes fournitures d'églises
164, boul. Provencher

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél.: 233-3385
579 St. Mary's Road
Winnipeg, Manitoba

DIVERS

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion
Saint-Boniface
Téléphone: 233-2211
Tampons pour tous usages.

PELLAND CATERING
Traiteur: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 247-3319



PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: 247-7986

L. Painchaud
PEINTRE et DÉCORATEUR
- service personnel
- travail garanti
117 baie Wiltshire
Tél.: 247-5717

ASSUREURS



- ASSURANCES
- IMMEUBLES
- HYPOTHÈQUES
- ÉVALUATIONS

100 - 259 ave Portage, Winnipeg, Tel. 943-5408

AGENCE FOREST LTÉE
247-8434 233-4955
Pour tous services d'assurance et de voyage
160, rue Marion, Saint-Boniface, Manitoba

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

AVOCATS-NOTAIRES

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
M. MONNIN
A.J HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
L. CENERINI
BUREAUX A
201-185, boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

François Avanthay LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust - 232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 956-1060

ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

MAISONS "CUSTOM BUILT"
- Additions
- Rénovations
- Salles de récréations
- Garages

Pour une estimation gratuite, appelez Bernard Jounot
Bym Enterprises Ltd. 257-7808

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

J. Lecker Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Téléphone: 943-6628

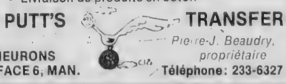
DR R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boulevard Provencher
Au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

TRANSPORTS

- Service de grues
- Transport de machinerie
- Livraison de produits en béton

PUTT'S TRANSFER

Pierre-J. Beaudry, propriétaire
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage
Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

La Page de Bicolo . . .

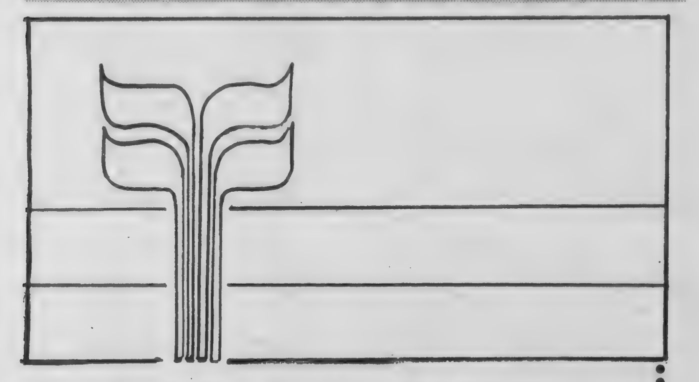


'BONJOUR LES AMIS!

Des prix! Des prix! Vous voulez en gagner?
Lisez plus loin pour les détails de mon Concours!

Bicolo

Le Concours du DRAPEAU



Colorie notre drapeau Franco-manitobain.

Tu te souviens de la description de la semaine dernière?
Pour les plus grands, écris ce que les couleurs signifient:

Rouge ....
Jaune ....
Vert ....
Ton nom ....
Adresse ....
....
Age .... **No. Menbre** ....

Envoie a Bicolo

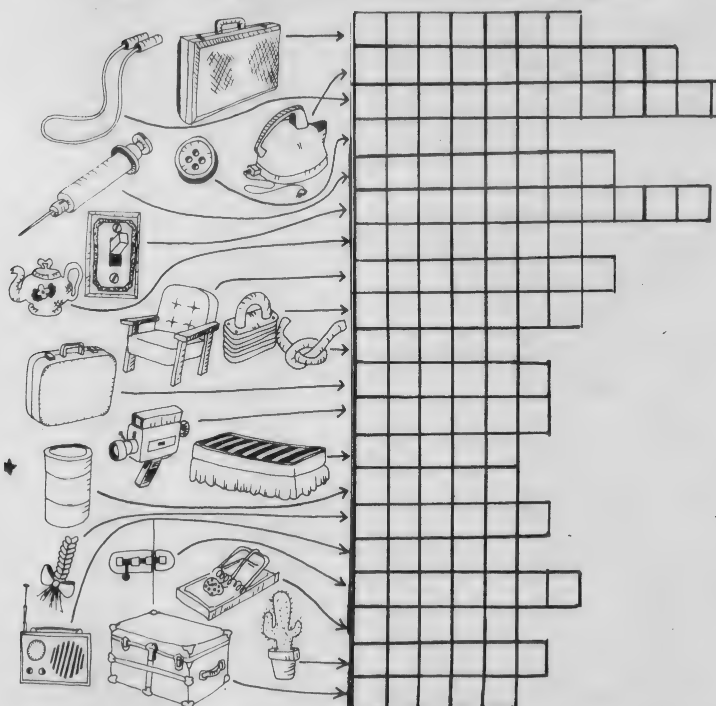
C.P. 262
Sainte-Pierre-Jolys
Manitoba R0A IV0

avant le 8 avril

(Ce drapeau paraîtra une autre fois afin que ton frère ou ta soeur puisse participer aussi!)
Tu auras la chance de gagner des prix!

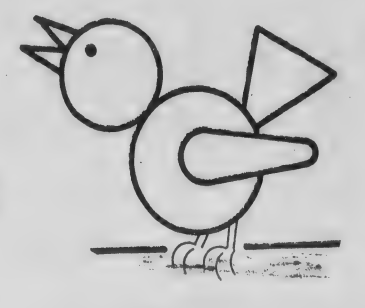
Es-tu connaissant?

Regarde l'image et écris le nom de chaque article.



Réponses: Es-tu connaissant?

Attaché	Valise
Bouilloire	Caméra
Corde à sauter	Divan
Bouton	Boîte
Seringue	Tresse
Commutateur	Radio
Théière	Serrure
Fauteuil	Piège
Cadenas	Cactus
Noeud	Malle





Courrier

Cher Bicolo,

Merci pour toutes les choses que tu nous donnes, comme le livre, le disque et le jeu.

On joue beaucoup avec, surtout ma soeur et moi. **On te souhaite une bonne heureuse année.**

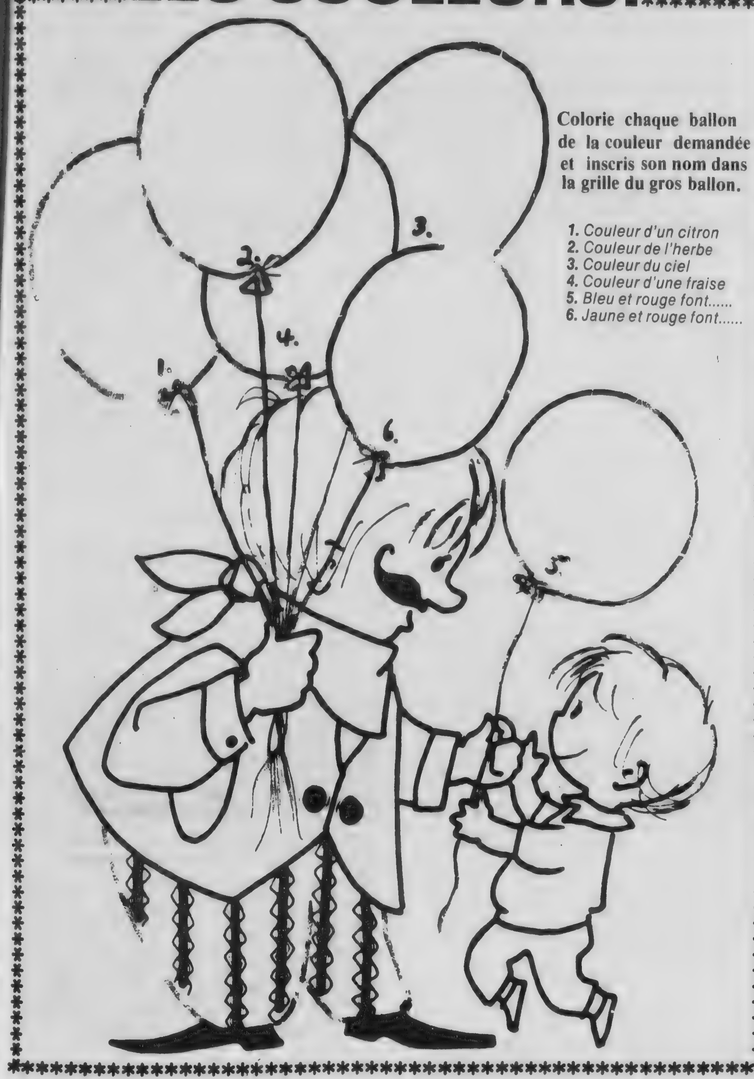
Au revoir!
Catari et April McCaulay
Sainte- Agathe

. . . .

Cher Bicolo,

J'aime mon beau disque. Tu es bien gentil. Je t'aime. **Merci pour le disque.**
Ton amie
Brigitte Fournier,
Saint-Norbert, Man.

LES BALLONS ET LES COULEURS!



Colorie chaque ballon de la couleur demandée et inscris son nom dans la grille du gros ballon.

1. Couleur d'un citron
2. Couleur de l'herbe
3. Couleur du ciel
4. Couleur d'une fraise
5. Bleu et rouge font......
6. Jaune et rouge font......

Inscris le nom des couleurs des ballons.

Membre no. 5,220
Nicole Legal 12 ans
C.P. 77
Sainte-Geneviève, Man.

Nouveaux membres

5527 **Brian Siwak**, Winnipeg
5528 **Rachelle Parent**, Saint-Joseph
5529 **Michelle Parent**, Saint-joseph
5530 **Mona Rouire**, Saint-Claude
5531 **Adrian Wortley**, Saint-Boniface
5532 **Michel Khan**, Saint-Norbert
5533 **Paulette Pinsonneaut** , Saint-Boniface
5534 **Darrell Grenier**, Saint-Léon
5535 **Josué Beaudoin**, Saint-Lazare
5536 **Joseph Lachapelle**, Haywood
5537 **Jean Dufault**, Saint-Boniface

Nouveaux membres

Réponses: Charades
1. La-pin (**Lapin**)
2. Rat-si-ne- (**Racine**)
3. Chat-grain (**Chagrin**)
4. poule-aie-haie (**Poulailler**)

Charades

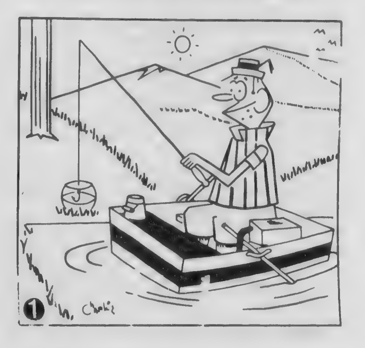
1. **Mon premier** est une note qui suit sol
Mon deuxième est un conifère
Mon tout aime les carottes.
....

2. **Mon premier** est un petit rongeur
Mon deuxième est une note de la gamme
Mon troisième est une négation
Mon tout est une partie essentielle de la plante
....

3. **Mon premier** est un petit félin
Mon deuxième est le délice des poules
Mon tout est le résultat d'une peine.
....

4. **Mon premier** pond des oeufs
Mon deuxième est un cri
Mon troisième est une clôture de branchage
Mon premier vit dans mon tout.
....

Trouve les 7 différences





ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Âge: .... Année: ....

BOUCHARD REALTY

Téléphone
(1) 433-7502
SAINT-PIERRE-JOLYS
Manitoba

SAINT-PIERRE
Boucherie avec chambre froide, complètement équipée. Prix très raisonnable. Appelez-nous pour plus d'informations.

SAINTE-ANNE
"Hobby-Farm" de 6 acres, bungalow de 3 chambres à coucher. Étable avec "barn cleaner" - 2 graineries en métal et un "feed hopper" - à prix très raisonnable.

SAINT-MALO
Près du lac - beau grand lot boisé - possession immédiate.

ILE-DES-CHÊNES
$53,000
Dimanche le 23 mars "Open-House" de 1h à 4h.
Beau bungalow d'un an - 3 chambres à coucher - tapis mur à mur dans salon - salle de bains 2 pièces, attenante à la grande chambre à coucher - garage - sur beau grand lot boisé.

Nécrologie

LOUIS LAMBERT

Mercredi le 12 mars 1980, à la maison de santé de Saint-Boniface, est décédé Louis Lambert, âgé de 95 ans, de Saint-Pierre-Jolys, Manitoba.

Les prières ont été récitées le samedi 15 mars à 14h à la Collégiale de Saint-Pierre et furent suivies de la messe des funérailles, à 14h30 célébrée par le Révérend père Nadeau; enterrement au cimetière de Saint-Pierre.

M. Lambert laisse dans le deuil trois filles: Mme Albinie (Marie-Ange) Pilotte, Mme Léandre (Imelda) Dupuis, toutes les deux de Saint-Pierre, Mme Wilfrid (Yvette) Carrière de Saint-Vital; 26 petits-enfants et de nombreux arrière-petits-enfants. Il a été précédé par sa femme, Mme Mary Lambert (née Martin) en 1969 et par un fils Hector, en 1972. La Chapelle funéraire Loewen était chargée des funérailles.

REMERCIEMENTS

M.Joseph Gauthier et ses enfants désirent remercier tous leurs parents et amis pour leur aide et leurs témoignages de sympathie lors du décès de Mme Evelda Gauthier le 6 mars 1980. Remerciement spécial à Mgr E. Empson, au père Jolicoeur et à tout le personnel de l'hôpital de Saint-Boniface.



Tél.: 233-4478
1370, chemin Dugald

"Où il est de tradition d'offrir un service personnalisé"

- Où l'on peut vous offrir n'importe quel service en relation avec les remorques de camping et les roulottes.
- Concessionnaire autorisé pour: Triple E. Kustom Koach; Jayco, Surf-Side, Lextra et Songbird.
- Location à la semaine ou au mois.
- Venez voir notre immense salle d'exposition située dans notre édifice.

Du lundi au vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 16 h

Tél.: (233-1666)



Steak, Pizza, spaghetti

Air climatisé - restaurant licencié
lundi au vendredi: 11 h à 02 h 00
samedi: 16 h à 02 h 00
dimanche et jours fériés: 16 h à 24 h

Livraison gratuite à domicile, sur commande de plus de $10.00, dans un rayon de 2 milles.

411, rue Marion, Winnipeg

À Vendre

Magasin de vente de liqueurs et appareils électriques avec résidence de 4 **chambres à coucher** dans un centre Canadien français, **60 milles de Winnipeg.**

Ventes et réparations autorisées pour **"Speed queen, Findlay, Inglis, Jenn Air, Moffat, MaClary."** Système à l'eau "Jacuzzi" et moteur électrique "Baldor", réparations autorisé pour "Sears."
$50,000.00 plus l'inventaire.
Bonne hypothèque, peut-être acheté avec **$15,000.00** ou **$20,000.00 comptant.**

Pour plus d'informations
Composer: (1) 379-2482



Southdale

Il faut voir ce **bungalow**! Grande cuisine, salle de récréation, foyer, 4e chambre à coucher, 3e salle de bains au sous-sol, garage attenant, arbres fruitiers, etc... **Impeccable!**

Appelez: **Yvette Pelletier** - résidence - **233-9207**, bureau - **257-3370.**

VENTE PRIVÉE

SAINT-MALO, Manitoba

Approximativement 900 pieds carrés. Lot de 80' x 160' avec maison ancienne, complètement remodelée, partie additionnelle neuve de 14' x 30' avec porche. Lot de 80' x 160' disponible (si vous avez besoin de plus de place). **$25,000.00**

*Pour plus d'information, téléphoner **347-5668.***

Saint-Boniface Centre

263, rue Hamel



OUVERT AU PUBLIC

dimanche le 23 mars
de 13h à 16h
Votre hôte: **JOE CAMPEAU**
Pour plus d'informations s.v.p. appeler:
Joe Campeau ALEXANDER AGENCIES LTD - 261-7170. RÉS. 269-3303

FAMILY HAIR CENTRE

894 chemin Sainte-Marie (voisin de l'école Norberry) — **257-4929**
Prop.: **Agnès Bazin**

Coupe de cheveux: Adultes - **$7.00**
enfants en dessous de dix ans - **$4.50**

lundi, jeudi et vendredi **9h00 - 17h00**
samedi **8h00 - 15h00**

Durant le mois de mars, **20%** de rabais avec l'annonce découpée.

ÉCONOMISEZ

$ $ $

Le lave-vaisselle vous fera gagner du temps. Un mois de location gratuite - 1 an d'âge - **appartement de 2 chambres à coucher**, près de l'hôpital de Saint-Boniface - à 5' de l'avenue Portage et de la rue Main. Le loyer comprend le lave-vaisselle, tapis mur à mur, système de sécurité, grand réfrigérateur et poêle, $275.00 par mois.
Appeler Jan C21 Carrie Realty.** Laissez votre message au numéro: **233-1999.

À LOUER

505 RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Garçonnière et appartement de 2 chambres à coucher. Deux chambres à coucher avec foyer et lave-vaisselle. Le loyer comprend chauffage, stationnement, poêle, réfrigérateur, climatisation, tapis, draperies. Éclairage payé par locataire. Disponible immédiatement. Composer **247-4942** ou **257-8820.**

À SAINT-BONIFACE

À VENDRE - nouveau bloc appartement - 26 appartements, enregistrés "MURD" - téléphoner: **257-2663.**

SAINT-BONIFACE

NOUVEAUX APPARTEMENTS

505, angle des rues Ritchot et Hamel

- 1 chambre à coucher
- 2 chambres à coucher de différentes grandeurs avec: air climatisé, tapis, poêle et réfrigérateur, draperies, salle d'entreposage dans chaque appartement.

Près de toutes commodités. Pour plus d'informations, téléphoner: **257-5480 ou 256-8577 après 18h**

Montréal Trust

221 Portage Avenue, Winnipeg, Manitoba
R3B 2A6
Téléphone 943-0451



M. Thom Morand des services immobiliers est heureux d'annoncer que **Lorraine Loranger** fait maintenant partie du personnel de ventes à titre d'agent immobilier. Sa compétence et ses 7 années d'expérience dans le domaine de l'immobilier seront un atout considérable pour les clients qu'elle aura le plaisir de servir.

SAINT-VITAL-$77,500. UN VRAI BIJOU!
"Split-level" - 3 chambres à coucher - Grandes pièces - Cuisine superbe - Salle familiale avec Foyer - 2 1/2 salles de bain - Garage attenant - Faut voir!

SAINT-VITAL- $62,000. BONNE HYPOTHÈQUE 10 1/4%
"Split-level" - Grand salon avec foyer - Salle à manger - 3 Chambres à coucher - Garage - Très propre - Grand terrain, rue tranquille.

SAINT-ADOLPHE - $76,900. PLUS POUR VOS $ $ $!
À 30 minutes du centre-ville - Grand "split-level" - 3/4 chambres à coucher - Salle familiale - Foyer - Garage double.

Pour visiter, appelez Lorraine Loranger 943-0451 — Res: 668-6263

À LOUER SAINT-BONIFACE

Nouveau - appartements de 2 chambres à coucher. "Garden appartements". Votre entrée privée - poêle et réfrigérateur - air climatisé - "chandelier" - tapis mur à mur - près de l'arrêt d'autobus, de l'hôpital et du centre ville - seulement $279.00 par mois. Place de stationnement gratuite. Appeler:

N. TADCO Ltd. - 889-7630.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Res.: 269-3360
Ron Re..: 257-2267

EN DEHORS DE LA VILLE

"Public Open House"

Dimanche 23 mars, de 13 h à 17 h
Joli bungalow de 2 chambres à coucher, construit dans un cadre plaisant. Ce bungalow est complètement isolé, avec garage attenant. Coût de chauffage très bas et taxes seulement de $13,24 pour 1979. Appeler Ron pour directions.

SAINT-BONIFACE
Bungalow immaculé de 2 chambres à coucher, emplacement idéal sur un lot de 45' x 120' - chambre à coucher et chambre supplémentaire au sous-sol et très grand garage pour une automobile. Déménager, c'est tout ce que vous avez à faire!

Valeur exceptionnelle pour cet unique bungalow. Complètement remis à neuf avec un décor qui vous impressionnera, nous sommes sûrs. Situé sur un beau lot de 45 pieds.

Maison familiale de 2 étages, 4 chambres à coucher, très bien située près des écoles. Nouvelles fenêtres en aluminium, nouvelles installations électriques et sanitaires ainsi qu'appareils électriques négociables.

NORWOOD
Nouveau sur le marché! Plus de 1300 pieds carrés d'espace, confortable pour une famille, sert actuellement d'habitation à une seule famille mais pourrait être utilisée comme duplex. Comprend 4 chambres à coucher avec une chambre à coucher supplémentaire et chambre de récréation dans le sous-sol. Beau lot et garage. N'attendez pas!

ÎLE-DES-CHÊNES
Bungalow de 3 chambres à coucher - 5 ans d'âge - situé sur un lot de 90'x120'. Avec sous-sol à la grandeur, prévu pour une chambre à coucher supplémentaire et salle de récréation. Juste à 10 milles du "Winnipeg Mint"

Propriété commerciale.
Excellent propriété située rue Marion - zone C2 - Maison de 1 1/2 étage, bâtie sur un lot de 40' x 122'.

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 ou Bureau: 433-7879
LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach **Tél.: 326-2085**

AIR CANADA
PREMIER VÉRIFICATEUR
TRAITEMENT DES DONNÉES ÉLECTRONIQUES
Doit pouvoir voyager, mais moins que 20% du temps

Le (la) candidat(e) doit pouvoir communiquer facilement et travailler sans beaucoup de surveillance.

L'expérience de systèmes d'unités connectées et ensemble de traitements en direct serait un avantage.

Les intéressé(e)s doivent envoyer leur curriculum vitae au;
Ça, ou l'équivalent, possédant au moins une année d'expérience en vérification des données électroniques (EDP). Doit **travailler à Winnipeg**, pouvoir s'impliquer dans l'élaboration des systèmes, la vérification des centres de données et la révision des sytèmes financiers.

Chef de la Planification organisation et ressources humaines
Air Canada
Pièce 1111, Immeuble Richardson
Un, Place Lombard
Winnipeg, Manitoba R3C 2N2



DACTYLO-DICTA BILINGUE
La Citadelle, compagnie d'assurance, est à la recherche d'une dactylo-dicta bilingue pour dactylographier tout matériel écrit ou dicté pour le Service de la Traduction.

EXIGENCES:
- parfaite maîtrise du français et de l'anglais (parlé ou écrit)
- 55 ou 60 mots à la minute
- connaissance excellente de grammaire et d'orthographe

Pour plus de renseignements
communiquer avec
Louise Robertson
Service du Personnel
956-1030
LA CITADELLE
Winnipeg, Manitoba

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL
est à la recherche d'un
DIRECTEUR
Responsabilités:
— Exécuter les plans d'action du C.J.P. de façon à ce qu'ils répondent aux objectifs déterminés par le conseil d'administration
— Diriger le personnel de soutien et l'équipe d'animation
— Administrer les budgets de l'organisme

Conditions d'admissibilité:
— Bonne connaissance de la langue française, parlée et écrite;
— Bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine;
— Expérience en développement communautaire et en animation de groupe;
— Expérience en administration;
— Doit avoir une automobile à sa disposition

Salaire: négociable
Entrée en fonction: le 1er avril 1980
Les candidats intéressés devront faire parvenir leur demande ainsi qu'un curriculum vitae au



CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL
273, rue Taché,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8

POUR VOS SOIRÉES SOCIALES, RÉUNIONS, BANQUETS, "BEER GARDEN", etc...
adressez-vous à:
VICTOR'S WHOLESALE LTD.
Fournisseurs d'aliments, bonbons, cigarettes ainsi que d'ustensiles, tasses et assiettes en plastique, serviettes en papier, etc...
400, rue Marion **Tél.: 233-1431**
Louis et Gilles Marius, prop.

ON DEMANDE
Offre d'emploi — **à temps complet ou à temps partiel, homme ou femme.** Compagnie touristique de Winnipeg a besoin de
GUIDES BILINGUES
(français/anglais) pour tournées organisées. Le candidat(e) doit avoir une apparence soignée. Avoir une bonne maîtrise des 2 langues, une bonne présentation, être ponctuel et dévoué.
La Compagnie se charge de la mise au courant.
Pour interviews et rendez-vous s.v.p. téléphoner à: **l'administrateur de la Rivière Rouge — Tél: 660-2826 entre 9h et 17h.**

L'A.C.F.C.
est à la recherche d'un
coordonnateur du développement communautaire
FONCTION:
— sous la direction du directeur général, voir au développement et à l'implantation de la politique de développement communautaire;
— susciter l'intérêt des régionales à se prévaloir des services d'un agent de développement communautaire;
— coordonner et évaluer le réseau d'agents déjà en place dans les régions.

EXIGENCES:
— de préférence un(e) diplômé(e) universitaire dans le secteur éducateur et/ou sciences humaines;
— connaissance du milieu minoritaire, de préférence le milieu fransaskois;
— compétence dans le domaine de l'organisation et de l'animation;
— le candidat aura à voyager dans toute la province;
— connaissance du français et de l'anglais.

ENTRÉE EN FONCTION: à déterminer.
SALAIRE: à négocier
Toute candidature sera traitée confidentiellement.
Faites parvenir votre curriculum vitae avant *le 31 mars 1980*
Florent P. Bilodeau, directeur général
A.C.F.C.
2604, rue Central
Regina, Saskatchewan S4N 2N9

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
est à la recherche d'un
AGENT D'INFORMATION
Sous la direction du directeur général,
l'agent d'information sera responsable:
-de l'information et de la publicité concernant les divers programmes du C.c.f.m.
-de la relation avec les médias
-de la préparation de documents et communiqués de presse

Qualités requises:
-très bonne connaissances du français parlé et écrit
-très bonne connaissances du Manitoba français
-doit faire preuve d'initiative et de bon jugement
-étude et / ou expérience dans le domaine des communication sociales

Entrée en fonction: le plus tôt possible
Salaire: à négocier
Faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 1er avril, 1980 à Lorette Beaudry Ferland,**
Directeur,
Le Centre culturel franco-manitobain,
340, boulevard Provencher,
Saint-Boniface, Manitoba.
R2H OG7

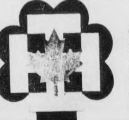
LA PETITE ÉCOLE, INC.
recherche une
institutrice
pour une prématernelle à mi-temps;
entrée en fonction, **le 1er mai 1980;**
salaire à négocier.
Envoyez votre demande avec curriculum vitae à:
La Petite École, Inc.
C.P. 201, succursale Saint-Boniface
Avant le 22 mars 1980

AGENT DE RECHERCHE
Emploi d'été seulement
FONCTIONS:
- Préparer la documentation à donner aux nouvelles animatrices.
- S'occuper de la préparation technique des sessions de formation y inclus la documentation nécessaire.
- Organiser et planifier 1 ou 2 fin de semaine de session-camping pour les animatrices.
- Préparer la publicité pour l'année 1980-81.
- Autres: Monter des audio-visuels; créer des posters et des dépliants, etc.
- Composer un historique officiel des Guides du Manitoba (1935-1980)

QUALITÉS REQUISES: La candidate doit avoir une bonne connaissance du français, connaître le guidisme et être capable de travailler en équipe.

Il s'agit d'un emploi d'été commençant le 12 mai et se terminant le 22 août 1980.

Salaires: négociables.
Toute demande, accompagnée d'un curriculum vitae doit être postée **au plus tard le 10 avril 1980 à**



Comité du personnel
Guides catholiques du Canada
200, rue Kenny
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2E4

Pour plus de renseignements, composez 237-6217 (Bureau guide)

LA FÉDÉRATION CULTURELLE DES CANADIENS-FRANCAIS (F.C.C.F.)
est à la recherche d'un(e)
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF (VE)
FONCTIONS:
- Préposé aux comptes payables;
- Organisation technique des réunions du Conseil d'administration et du Conseil exécutif de la F.C.C.F.;
- Aspect secrétarial (dactylo, photocopies, courrier, etc.);
- Organisation matérielle et technique du bureau.

EXIGENCES:
- Parfaite connaissance de la langue française écrite et parlée;
- Connaissance de la langue anglaise;
- Esprit d'équipe et d'initiative fort;
- Bon sens des responsabilités d'organisation technique et administrative;
- Expérience nécessaire.

LIEU DE TRAVAIL:
Saint-Boniface, Manitoba
SALAIRE:
$11,000 à $13,000 selon les qualifications et l'expérience.
ENTRÉE EN FONCTION: Avril 1980.
*Veuillez adresser votre demande d'emploi avec curriculum vitae **avant le 29 mars** à:*
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
La Fédération culturelle des Canadiens-français
C.P. 26, succursale Norwood Grove
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B8

Les 101 ans de Marie Jobin

C'est le 13 mars que Mme Marie Jobin de Saint-Claude a fêté ses 101 ans. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que la vieille dame se porte très bien. Comme en témoigne Mme Marie-Jeanne Delaquis qui a rencontré à maintes reprises la centenaire au fil des ans. Nous commençons cette semaine la publication d'une série de deux articles consacrés à Mme Jobin.

par Marie-Jeanne DELAQUIS

Les quelques entrevues avec Madame Marie Jobin sont des heures inoubliables. Avec une mémoire étonnante, elle raconte les événements de sa vie, tantôt avec nostalgie, tantôt avec humour.

La vision du temps écoulé laisse échapper des lèvres de notre centenaire, cette remarque très révélatrice sur sa vie "je n'ai pas eu de jeunesse". Et c'est vrai... mais Dieu en retour lui donne une vieillesse heureuse entourée des siens jusqu'à la cinquième génération.

Ce passé de 100 ans commence au sud-est de la France, dans le département de l'Ardèche. Le 13 mars 1879 dans la ville d'Annonay, les cloches sonnent pour annoncer la naissance d'une 3e fille dans la famille Charreyron. Une grande joie pour les parents et un émerveillement pour les soeurs aînées Claire et Louise, âgées respectivement de 4 ans et 2 ans. Une couple d'années plus tard un frère Maurice complète la famille. Le père, un maçon, travaille de son métier dans la ville d'Annonay...

Vers l'âge de 6 ans, Marie quitte Annonay avec sa famille pour aller demeurer à Marseille. Après un an de travail au port de cette ville, le père décide de visiter l'Afrique du Nord.

Peu de temps après le retour à Marseille la maman meurt. L'absence maternelle amène des changements dans ce foyer si heureux. Le père place Marie chez une institutrice en qui il a confiance. Marie doit rester là et en échange de petits services domestiques, elle reçoit les cours. L'entente n'est pas respectée. Marie travaille toute la journée au ménage, à la cuisine, et le soir, elle couche dans une petite chambre très noire. Après



La glissoire-dinosaures

À l'occasion du récent carnaval du petit séminaire, un groupe de jeunes s'était lancé dans la construction d'une sculpture de glace fort originale, puisqu'elle a l'avantage d'être non seulement une réalisation esthétique, mais aussi pratique. Il s'agit de deux dinosaures en forme de glissoire; glissoire qui se termine au cimetière des Belges. Grâce aux températures hivernales que nous connaissons encore, la sculpture continue de faire la joie des jeunes...

une semaine, sans cours, Marie quitte et retourne chez son père.

Elle trouve un autre emploi dans une famille qui la traite très bien. Les gens tiennent une épicerie. Elle sert les clients: donne le pain, les fruits, le fromage, etc. À part la nourriture et le logement, elle a 10 francs par mois, soit $2.00 environ. Elle est satisfaite et heureuse.

À l'époque, une publicité abondante et exagérée circule en Europe. Un invitation est faite aux européens à venir s'établir en Amérique, un pays merveilleux où il est facile de ramasser de l'argent en peu de temps. Plusieurs y croient et quittent la France pour le Canada, la tête remplie de beaux rêves et de douces illusions.

En 1891, le père de Marie quitte le beau climat méditerranéen pour tenter sa chance. Il part avec le benjamin Maurice. Il faut se servir de son imagination pour suivre ces deux voyageurs dans leur traversée et leur arrivée à Saint-Claude! Beaucoup d'illusions doivent être tombées pour faire place à un courage héroïque.

Deux orphelines

En 1892, Marie et sa soeur Louise reçoivent leurs billets pour le Canada. À Marseille, on craint pour ces deux adolescentes qui partent, baluchon sur le dos, contenant le strict nécessaire pour le long voyage. Avec quelques petites amies, elles se rendent au sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Garde. Un cierge est allumé. On confie à cette mère du Ciel, le sort de ces deux orphelines de 13 ans et 15 ans. Sans aucun doute, la maman terrestre déjà rendue là-haut n'est pas oubliée... et une communication ardente doit s'établir entre les deux filles et la chère disparue.

Dès le départ, la situation se complique pour nos deux petites françaises. Le bateau appartient à une compagnie anglaise, donc, impossible de communiquer avec les gens de l'équipage. Comme immigrantes elles sont logées dans la cale du navire. Chaque passager doit apporter une couverture et des ustensiles pour manger. Nos voyageuses se sentent mal à l'aise parce qu'elles n'ont rien apporté. Ce renseignement ne leur avait pas été donné. Pas un membre de l'équipage ne comprend leur embarras. Une immigrante charitable vient à leur secours. Elle prête une couverture et passe ses ustensiles quand elle a fini de manger. Les repas sont satisfaisants: soupe, sandwiches, fruits. Elles couchent ensemble sur une couchette de bois sans matelas (bunk) attachées par une ceinture de sauvetage. Le jour, promenade sur le pont. La traversée dure 13 jours et est relativement calme.

En arrivant à Québec, sur le quai, elles aperçoivent parmi les voyageurs deux religieuses et trois prêtres. "Ils nous ont, sans doute, remarquées, car les religieuses sont venues à nous. Elles nous donnent une petite bouteille de chartreuse avec quelques morceaux de sucre et voient à nous installer dans le train. Quel réconfort d'entendre parler français après 13 jours!

"On arrose nos petits carrés de sucre un peu trop généreusement... ça ne dure pas longtemps! Une bouteille chacune nous aurait fait plus de bien!" À Winnipeg, les voyageuses changent de train et écoutent attentivement le nom des villages! SAINT-CLAUDE!... enfin le trajet est fini. La vie canadienne commence pour ces deux jeunes. On est en octobre 1892!

Le train ralentit pour arriver à Saint-Claude. Par la portière, Louise et Marie voient leur père et le petit frère Maurice. Ils sont debout sur la plate-forme de bois. Quelle émotion pour ce coeur paternel de revoir ses deux filles après un an d'absence! Quelle joie pour Maurice qui va avoir enfin de la compagnie!

"On est rendu dans le bois pour de bon" pense Marie en voyant ce qui l'entoure. Seulement des arbres, aucune maison visible si ce n'est la gare: "un vieux wagon de marchandises". Le groupe se dirige, par la voie ferrée, vers la demeure paternelle. Après quelques minutes on quitte la voie ferrée pour marcher dans un marais... et très vite apparaît une cabane en rondins.

"Est-ce possible de vivre là-dedans?" Les deux soeurs se regardent: "On avait plutôt envie de pleurer que de rire".

Suite la semaine prochaine



Mme Jobin, entourée d'une partie de sa famille. La photo a été prise dimanche dernier alors que les intimes de la centenaire se réunissaient pour une fête de famille, de manière à célébrer dignement les 101 ans de Mme Marie Jobin.

J'AI COMPRIS!



"Une voiture en bon état consomme beaucoup moins."

(M. J. Revelin, Cap-Saint-Ignace, Montmagny)

On a fait, dans la région de Québec, une expérience visant à démontrer qu'on peut réduire sa consommation d'essence en améliorant ses habitudes de conduite et en faisant de bonnes mises au point. Parmi les volontaires, on comptait M. Revelin qui fait chaque jour la navette entre Montmagny et Québec.

"On m'a demandé de noter mon kilométrage et ma consommation d'essence pendant une semaine. Ensuite les experts ont fait une mise au point complète de ma voiture. On m'a aussi expliqué comment une meilleure conduite pouvait diminuer la consommation d'essence."

"Pendant la deuxième semaine, j'ai fait le même trajet que d'habitude, mais j'ai suivi les conseils qu'on m'avait donnés, et surtout, je n'ai pas roulé à plus de 90 km/h*. J'ai encore noté les mêmes renseignements."

"J'ai alors été très surpris de voir que ma consommation de carburant était passée de 7,5 litres aux 100 km à 5,6 litres**. J'ai calculé qu'en continuant ainsi, je pourrais économiser jusqu'à $300 par année."

"Pour moi, maintenant, c'est évident: on gaspille beaucoup moins de pétrole avec une voiture en bon état et de meilleures habitudes de conduite. J'ai compris!"

*55 m/h **Résultat de tests effectués par Énergie, Mines et Ressources Canada, en collaboration avec le Club Automobile du Québec.

Canadä

Je ne gaspille plus le pétrole!

Poster ce bon à:
Énergie, Mines
et Ressources Canada
580, rue Booth, 6e étage
Ottawa, Ontario K1A 0E4

énerSage

Veuillez me faire parvenir ______ exemplaire(s) du **Guide du nouvel automobiliste.**

Nom ______________________

Adresse ______________________

Ville ____________ Province ____________

Code postal ______________________

Énergie, Mines et Ressources Canada — Energy, Mines and Resources Canada T7